



L'AJOUT Municipal



LE CONSEIL MUNICIPAL REND

HOMMAGE AU GARAGE FRAPPIER

60 ANS AU SERVICE DES GENS D'ICI



p. 8

LE BRUNCH DU CITOYEN

Dimanche, le 2 décembre 2018 à 10 h 30
Centre multiservice Réal-U.-Guimond

p. 5

La Fabrique de Rêves



Défilé de Noël
dans les rues de Saint-Paulin

LE DIMANCHE MATIN À 10 H
9 DÉCEMBRE 2018



p. 7

Saint-Paulin
*Une municipalité plus
attentive aux personnes*

3051, rue Bergeron, Saint-Paulin (Québec) J0K 3G0
Tél. : 819 268-2026 | Téléc. : 819 268-2890 | municipalite@saint-paulin.ca
www.saint-paulin.ca

LE SERVICE DE COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

est toujours en fonction!

Pour profiter de ce service, vous devez absolument réserver auprès du bureau municipal avant 8 h le lundi matin

Déchets végétaux **Gazon coupé**
d'entretien **Feuilles mortes**
paysager **Aiguilles de pin**

Ces déchets végétaux peuvent être valorisés en servant d'engrais, ils ne méritent donc pas de se retrouver à l'enfouissement!

ATTENTION!

 BRANCHES

 RESTANTS

DE TABLE

Les branches et les restants de tables ne sont pas acceptés

SOMMAIRE

De la suite dans les idées.....	p. 4
Hommage au <i>Garage Frappier</i>	p. 8
Le premier Hôtel-Attrait du Québec.....	p. 21
Aménagement et urbanisme.....	p. 23
Les oiseaux de ma cour.....	p. 24
Des projets hors pair.....	p. 25
<i>Gîte le Grandelinois</i>	p. 26
<i>parkrun</i> Saint-Paulin.....	p. 28
La chronique animale de Sylvie.....	p. 31
Point de service du CLSC à Saint-Paulin.....	p. 32
Un premier événement cross-country.....	p. 33
Les séances de notre Conseil municipal.....	p. 35
Club FADOQ <i>Joie de Vivre</i> de Saint-Paulin.....	p. 48
Maison de Jeunes « Au bout du Monde ».....	p. 50
La page des capsules ponctuelles.....	p. 53
Calendrier des collectes.....	p. 54

PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DE NOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi, le 5 décembre 2018 - Mardi, le 15 janvier 2019

Au Centre multiservice Réal-U.-Guimond - Les séances ordinaires débutent à 20 h



Bibliothèque municipale
de Saint-Paulin



Heures d'ouverture

Mardi	18 h 30 à 20 h
Mercredi	9 h à 11 h
Jeudi	18 h 30 à 20 h



Entamant le dernier droit de l'automne, nous vous rappelons que **l'interdiction de stationner un véhicule sur un chemin public entre 23 h et 7 h**, sur tout le territoire de la Municipalité, entrera en **vigueur le 15 novembre prochain** et ce, pour s'échelonner jusqu'au 1er avril 2019 inclusivement

L'AJOUT
Municipal

Bulletin municipal bimestriel de Saint-Paulin
Août - Octobre - Décembre - Février - Avril - Juin

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE :
26 NOVEMBRE 2018

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018.

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Paulin sera en vigueur pour son troisième exercice financier en 2019. Il a été déposé à mon bureau le 13 septembre 2018. Toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la Fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la Loi.

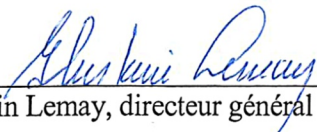
Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la Loi ou au cours de l'exercice financier suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

M.R.C. de Maskinongé
651, boul. Saint-Laurent Est, Louiseville QC
J5V 1J1

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 238-14 de la M.R.C. de Maskinongé et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À SAINT-PAULIN, ce mercredi, troisième jour d'octobre deux mille dix-huit (2018-10-03).


Ghislain Lemay, directeur général et secrétaire-trésorier

DE LA SUITE DANS LES IDEES



Société d'histoire et de généalogie
de Saint-Paulin

Le gagnant du tirage du forfait d'une nuitée au Chalet de la Rivière avec accès au SPA nordique et autres activités au *Le Baluchon éco-villégiature* au profit de la *Société d'histoire et de généalogie de Saint-Paulin* est monsieur **Sylvain Tanguay** de St-Alexis-des-Monts.

Nous avons déjà souligné de belles performances rendues en athlétisme par **Rosalie et Mathis Boisclair**, deux enfants de Pascale Lessard et Gilbert Boisclair.

Plus tôt cet été, le Conseil municipal avait eu l'occasion d'adresser ses félicitations aux deux athlètes saint-paulinois. S'étant taillé une place dans la délégation représentant la Mauricie lors la *53e Finale des Jeux du Québec*, ils ont participé à la célébration sportive tenue à Thetford Mines du 27 au 31 juillet 2018.

Comme tout le monde le sait, l'important c'est de participer. Dans un premier temps soulignons que, tout en pouvant être fiers d'avoir compétitionné fièrement contre des athlètes parfois plus expérimentés qu'eux, il



Rosalie et Mathis Boisclair

s'en est souvent fallu de quelques dixièmes de seconde pour que nos deux athlètes montent sur les plus hautes marches du podium.

Dans un deuxième temps, l'esprit de compétition apporte parfois un petit plaisir supplémentaire, celui de remporter une médaille. C'est ce qui est arrivé à Rosalie qui, réalisant un chrono sous la barre de la minute sur la distance de 400 mètres, a largement contribué à la deuxième place obtenue par son équipe au relais féminin 4x400 m, catégorie juvénile.

Donc un gros BRAVO aux deux athlètes de chez-nous et continuons de suivre leurs performances futures !

Comme nous le rapportions dans le dernier numéro de *L'Ajout Municipal*, **Lucas Bellemare-Paquin** a participé à la *Coupe du Monde ITF de taekwondo* qui s'est tenue en Australie du 25 au 30 septembre derniers. L'adversité est formatrice; les plus grands champions se révèlent à eux-mêmes par la capacité qu'ils ont de transformer les défaites subies en une forme d'apprentissage qui ne s'enseigne pas. Donc Lucas aussi se mérite naturellement un gros BRAVO, et la communauté saint-paulinoise lui exprime toute sa fierté de se voir si bien représentée.



Photo tirée d'Instagram
Lucas Bellemare-Paquin

LE BRUNCH DU CITOYEN

Dimanche, le 2 décembre 2018 à 10 h 30
Centre multiservice Réal-U.-Guimond



**Billets en vente auprès
des membres du
Conseil municipal et au
bureau municipal**

Coût : 5 \$ par personne

**Suivi par l'adoption du budget 2019 et du programme
triennal en immobilisations (entrée libre)**



Félicitations à **Vincent Bergeron**, **Sébastien Lesage** et **Mathieu Leblanc** (absent sur la photo), membres de notre brigade de pompiers volontaires, qui ont reçu leur diplôme de «Pompier 1», accompagnés du directeur du service, **Luc Picotte**.

La remise a eu lieu lors de la soirée reconnaissance des pompiers de la MRC de Maskinongé qui s'est tenue le 9 octobre dernier à la Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé.

BRAVO !

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

FAITES-VOUS VACCINER SI VOUS ÊTES ÂGÉ DE 75 ANS OU PLUS OU SI VOUS VIVEZ AVEC UNE MALADIE CHRONIQUE

telle que le diabète, des troubles immunitaires, une maladie cardiovasculaire, respiratoire ou rénale.

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE!

Planifiez votre rendez-vous en ligne au Clicsante.ca et réservez votre plage horaire pour vous faire vacciner contre la grippe. C'est simple et accessible.

Portez un vêtement qui dégage l'épaule et apportez votre carte d'assurance maladie et votre carte d'hôpital.

La vaccination,
la meilleure protection

ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

St-Paulin
Centre multiservice Réal-U.-Guimond,
3051, rue Bergeron
7 novembre 2018
11 h à 18 h

Louiseville
École secondaire L'Escale,
391, de la Mennais
16 novembre 2018
11 h à 18 h
18 novembre 2018
11 h à 18 h

Saint-Alexis-des-Monts
Salle de l'Âge d'or, 31, St-Olivier
23 novembre 2018
11 h à 18 h

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Québec
Québec 

clicsante.ca/vaccination

>161773

Avis important

Changements apportés au Programme québécois de vaccination contre la grippe

Modification des recommandations relatives à la vaccination

Si vous êtes en bonne santé et que vous avez entre 60 et 74 ans, votre risque d'hospitalisation et de décès associés à la grippe est faible. Si vous êtes parent d'un enfant de 6 à 23 mois en bonne santé, il en est de même pour votre enfant. Ainsi, la vaccination contre la grippe ne vous est plus recommandée ou n'est plus recommandée pour votre enfant. Toutefois, si vous souhaitez quand même vous faire vacciner contre la grippe ou faire vacciner votre enfant, vous pourrez le faire gratuitement cette année.

Raisons des changements apportés au programme

Les experts québécois ont conclu, à partir des données les plus récentes, que les personnes en bonne santé âgées de 60 à 74 ans et de 6 à 23 mois n'étaient pas plus à risque d'hospitalisation et de décès associés à la grippe que le reste de la population québécoise en bonne santé. Chez les personnes les plus vulnérables, les complications peuvent avoir de graves conséquences comme des difficultés respiratoires, une déshydratation importante et même la mort. Le traitement de ces complications peut nécessiter la prise d'antibiotiques ou un séjour à l'hôpital de plusieurs jours, voire de plusieurs semaines, pouvant mener à une perte d'autonomie chez les personnes âgées.

En conséquence, malgré l'efficacité limitée du vaccin, les experts jugent que la vaccination contre la grippe demeure bénéfique pour les personnes vulnérables. Ils recommandent donc que les efforts soient concentrés pour mieux rejoindre ces personnes ainsi que celles qui en prennent soin.

Prévention

Vous pouvez éviter d'attraper ou de transmettre la grippe en appliquant ces mesures d'hygiène simples :

- Lavez-vous souvent les mains.
- Évitez de vous toucher le nez, les yeux et la bouche.
- Toussez ou éternuez dans le pli de votre coude.
- Jetez vos mouchoirs souillés à la poubelle.
- Prenez l'habitude de nettoyer régulièrement votre environnement et les appareils sanitaires que vous utilisez. Par exemple, nettoyez les comptoirs, les poignées de porte, les toilettes et les lavabos.
- Évitez les contacts avec les personnes malades, qui pourraient être contagieuses.
- Évitez de visiter les personnes âgées ou les personnes atteintes d'une maladie chronique si vous êtes malade.

POUR EN SAVOIR PLUS,
consultez le site Internet
du gouvernement du Québec
à l'adresse suivante :
Québec.ca/vaccination

CLINIQUE DE VACCINATION

Saint-Paulin
Centre multiservice Réal-U.-Guimond
3051, rue Bergeron
7 novembre 2018
11 h à 18 h

La Fabrique de Rêves

Défilé de Noël dans les rues de Saint-Paulin

LE DIMANCHE MATIN À 10 H
9 DÉCEMBRE 2018



*Cette année, vos petits lutins de l'O.T.J. St-Paulin inc.
ont déployé tous les efforts nécessaires à la mise en
œuvre de l'événement de Noël*

*Venez avec nous redécouvrir une joie d'enfance
Venez vous laissez envahir par la magie de Noël
Tout ça, ici même à Saint-Paulin !*

«Comme dans l'temps !»

Détails à venir...

HOMMAGE AU GARAGE FRAPPIER



Au cours de la soirée du 3 octobre 2018, une cérémonie s'est tenue au Centre multiservice Réal-U.-Guimond de Saint-Paulin. À l'occasion de sa séance ordinaire du mois d'octobre, le Conseil municipal a continué de mettre en action son *Programme de reconnaissance* en ce qui concerne d'honorer les acteurs économiques de son territoire qui se démarquent. Cette fois-ci, ce fut donc au tour du **Garage D & L Frappier**, qui célèbre ses 60 ans d'existence cette année, de voir son histoire et son enracinement dans la communauté être mis à l'avant-scène par les élus saint-paulinois. L'atelier de mécanique automobile, et la station-service de bannière *Shell* qui s'y rattache, sont opérés par monsieur Steve Plante depuis avril 2013, avec le soutien de son épouse Amélie Villemure.

Les gens ayant assisté à l'événement ont donc passé une soirée rassembleuse. Sur la photo ci-dessus, entourant les membres du Conseil et le directeur général de la Municipalité, on peut apercevoir Normand Vallières, Luc Guillemette, Daniel Frappier, Danielle Plourde, Louis Frappier, Bernice Samson, Jeannine Vallières, Suzanne Vallières, Steve Plante, Amélie Villemure, Arianne Plante, Meggie Plante, Marcel Frappier, Suzie Plante, Hélène Frappier et Alain Plante.

La même bonne recette assurant de passer une soirée agréable a été appliquée. Monsieur le maire Serge Dubé a agi à titre de maître de cérémonie et a mis la table pour madame Josée Coulombe, lectrice du texte hommage préparé pour l'occasion. Une production vidéo mettant en images ce qui venait d'être dit a été projetée par la suite, le tout avant de procéder à la remise de souvenirs pour immortalisant la soirée et de partager un petit goûter en communauté.

Soixante années, ça ne se résume pas en quelque 30 minutes. Certes, les origines des frères fondateurs, Florian et Romuald



Le maître de cérémonie

Frappier, ont été retracées, tout comme les chassés-croisés familiaux qui avaient permis d'assurer la relève de l'entreprise familiale en 1988. Mais des informations somme toute importantes concernant les frères fondateurs ont été mises en veilleuse au moment de préparer l'hommage. Il y a notamment **les services rendus à la communauté en tant que pompiers**. En effet certains se rappelleront que, malgré la demande qui ne dérougissait pas au *Garage*, les frères n'hésitaient jamais à tout laisser en plan pour accourir sur les lieux d'un incendie. Chef de la brigade, Florian a joué un rôle important en 1972 lors de la mise en commun des ressources en sécurité incendie des anciennes municipalités du Village, de la Paroisse et du Canton de Hunterstown. Il était secondé par deux chefs adjoints : son frère Romuald et Wilson Diamond. Leur héritage en ce domaine est encore palpable aujourd'hui puisque la formation initiale des membres actuels de la brigade qui se démarquent par leur ancienneté, n'est pas étrangère aux frères Frappier.



Mesdames Suzanne et
Jeannine Vallières

La contribution de Florian Frappier à la communauté possède aussi une autre dimension. Parallèlement à l'opération du *Garage F. & R. Frappier*, ce dernier a rendu de fiers services au cours des années 1970 en participant de près au développement du réseau d'aqueduc municipal. Ainsi, plusieurs citoyens vivant aujourd'hui hors du noyau urbain principal ont l'eau courante chez eux en partie grâce aux efforts consentis par Florian. De quoi lui lever notre chapeau encore davantage !



Et juste avant de vous proposer le texte hommage qui a été lu lors de l'occasion, rappelez-vous qu'en tout temps, sur la chaîne *youtube* de la Municipalité de Saint-Paulin, vous pouvez aller voir ou revoir la vidéo qui a été projetée lors de la soirée.

L'automobile joue le rôle d'une transmission qui donne un mouvement rapide à la société moderne. Bon nombre de dimensions sociales ont vu leur rythme être accéléré suite à l'avènement du moteur monté sur quatre roues. L'exercice des libertés individuelles est peut-être celle qui a le plus été survoltée, alors que d'autres ont freiné leur erre d'aller pour prendre la sortie, quittant l'autoroute de l'époque contemporaine. La voiture fait assurément partie des biens les plus précieux d'un ménage. En parallèle, tout un secteur de l'économie s'est développé autour des différents besoins qu'ont ces machines qui ont changé la face du monde.



Madame Amélie Villemure et monsieur Steve Plante recevant un encadré honorifique des mains du conseiller André St-Louis

La présence d'un garage de mécanique automobile et d'une station-service sur un territoire, constitue un indicateur de sa vitalité puisqu'on parle de la proximité d'un service devenu essentiel. À cet égard, Saint-Paulin n'a jamais eu à s'inquiéter puisqu'en l'espace des cent dernières années, nombreuses ont été les entreprises de cette sphère d'activités à avoir opéré dans notre coin de pays. Plus spécifiquement, nommons le *Garage Frappier* situé au 2030, rue Lottinville. Depuis les tout débuts de cette véritable institution de la mécanique et de la gasoline, six décennies se sont maintenant écoulées. Sa longévité est une affaire de passion qui a permis d'assurer la relève d'un entrepreneuriat ayant été initié il y a quelque trois générations. La Municipalité de Saint-Paulin saisit l'occasion et rend hommage au *Garage Frappier*

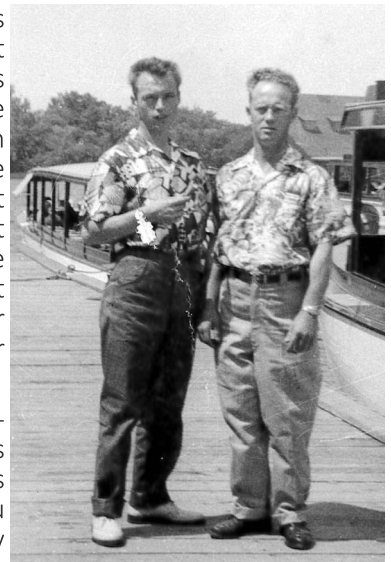
pour ces 60 ans au service des gens d'ici. En somme, l'histoire de l'entreprise gravite autour de cinq propriétaires, de chassés-croisés familiaux illustrant le dynamisme typique des familles d'ici et de fidèles employés parmi les plus compétents.

DEUX FRÈRES EN AFFAIRES

L'histoire de l'entreprise remonte donc à l'année 1958. Pour les frères Florian et Romuald Frappier, le fait de s'associer représentait une action concrète en fonction de leur espoir de meilleures conditions de vie. Tout deux à l'aube de la trentaine, nés à une année d'intervalle l'un de l'autre, chacun occupait jusqu'alors un emploi de chauffeur de camion. Entre autres occupations, que ce soit pour les tournées de ramassage du lait ou bien pour le transport du bois destinés aux scieries, les revenus générés couvraient tout juste les besoins respectifs. Déjà rompus aux longues heures de travail hebdomadaires, ils démontraient le degré d'engagement et de dévouement nécessaire afin d'assurer le roulement de leur propre affaire; pour pouvoir bénéficier pleinement des fruits de leur force de travail.

Dans l'histoire que nous racontons ici, le territoire de Saint-Alexis-des-Monts possède son importance. Remontons le fil des générations jusqu'en août 1917. Hubert Frappier et Malvina Gélinas unissaient alors leur destinées dans l'église de la paroisse voisine, où d'ailleurs tout deux avaient grandi. Ils y prirent naturellement maison et, l'année suivante, un premier fils naquit : Rosaire. Subséquemment, la famille s'est agrandie à un rythme régulier. Avec les années 1920 qui se terminaient, furent donc célébrées l'arrivée de Romuald, puis celle de Florian.

Quelque part vers cette période, ou peut-être un peu avant, Hector Frappier et Exina Plante, les parents d'Hubert, quittèrent la région pour émigrer vers la Nouvelle-Angleterre et son industrialisation plus développée. Il faut souligner que la Grande Dépression survint à partir de la fin 1929 engendrant son lot de conditions économiques difficiles. Pour Hubert qui demeurait positivement obstiné à gagner sa vie dans la région - tout comme certains de



**Les fondateurs
Les frères Florian et Romuald Frappier**



**Hubert Frappier et
Malvina Gélinas**

ses frères et aussi sa belle-famille - quitter pour l'étranger avec un horizon de retour incertain était une idée qui ne l'enchantait guère. Avec Malvina, il déménagea néanmoins la famille au cours des années 1930, quoique beaucoup moins loin. Avec un total de treize enfants, on devine que leur descendance y est pour quelque chose si le patronyme *Frappier* est aussi répandu à Saint-Paulin aujourd'hui.

La famille s'installa sur le rang Beauvallon, à l'endroit qui porte aujourd'hui le numéro civique 2181. À la fois forgeron et habile dans tous les métiers des camps de bûcherons, Hubert construisit également un moulin à scie à proximité de la nouvelle maison. Pour les enfants de la famille, le sentiment d'appartenance à Saint-Paulin s'est développé et la maison paternelle était devenue le point d'ancrage lorsque vint le temps de découvrir de nouveaux horizons. N'oublions pas enfin de mentionner qu'au-delà des liens familiaux tissés serrés avec la parenté demeurée à Saint-Alexis, notre voisine municipale est également le lieu où ont grandi les deux sœurs Suzanne et Jeannine Vallières, lesquelles ont respectivement épousé les deux frères, Florian et Romuald.

Retour à la fin des années 1950. Les deux frères associés firent l'acquisition d'un bout de terrain situé dans ce qui était encore la municipalité de la Paroisse. De forme vaguement triangulaire, cette parcelle était jusqu'alors la propriété de Bruno Plante. Ce dernier l'avait vue devenir pratiquement isolée du reste de son lot original car, d'un côté à la sortie du village, le long de l'ancienne route 44, les maisons commençaient à être plus densément construites et de l'autre, un petit ruisseau passe toujours par là avant d'aller se jeter dans le cours d'eau Rivière St-Louis. Cette configuration, moins pratique pour l'agriculture, avait facilité le processus d'achat par les frères Frappier pour leur projet d'entreprise.

LA NAISSANCE DU GARAGE FRAPPIER

Le bâtiment du *Garage* est l'œuvre de Florian qui l'a construit pratiquement de ses propres mains. À l'origine de revêtement blanc, la devanture du commerce voyait sa partie supérieure être élégamment stylisée. Certains se souviendront aussi des cinq grosses lettres rouges indiquant avec fierté le nom de la bannière pétrolière avec laquelle la paire avait choisi de s'aligner : *SHELL*. Les livres retiendront que le 17 novembre 1958, les deux premiers clients de l'histoire du *Garage F. & R. Frappier* furent Hervé Marineau, pour la réparation d'un tracteur, et Jean-Guy Beaulieu, pour de l'essence qui se vendait à 33,9 cents le gallon, soit environ 9 cents le litre ! Le *Garage* pouvait bénéficier d'installations et d'un terrain plus vastes que la majorité des autres commerces similaires sur le territoire. Bien évidemment, la demande s'est accrue avec intensité étant donné l'ardeur au travail des deux associés. La meilleure publicité demeurant le bouche-à-oreille, le commerce s'est rapidement retrouvé à jour d'une réputation des plus enviables.

En addition, l'emplacement demeurait facile d'accès pour la parenté de Saint-Alexis qui n'hésitait jamais à venir encourager la famille à Saint-Paulin. Et la maison d'Hubert, maintenant grand-père et veuf, demeurait toujours pas si loin dans le voisinage. Puis se trouvait littéralement juste à côté, celle de leur



Les sœurs Suzanne et Jeannine Vallières



frère aîné Rosaire et de son épouse Lina Béland. Il n'en fallait pas plus pour qu'au cours de la décennie 1960, la famille de Romuald, et puis celle de Florian, emménagèrent pratiquement en même temps dans des maisons voisines en face de leur entreprise, le symbole de leur réussite en affaires.

Comme on peut s'en douter, les incalculables heures consacrées à la fructification de l'entreprise étaient le prix à payer pour atteindre le succès escompté. En particulier, notons que pour permettre au *Garage* d'être en opération sept jours sur sept, les deux frères établirent un système d'alternance au sein duquel ils ne s'accordèrent respectivement que trois jours de congé par chaque tranche de deux semaines. Ainsi, au cours des premières années, que ce soit pour les services de mécanique générale, de vente d'essence et de dépannage / remorquage de véhicules, ils couvraient quasiment à eux deux toutes les activités.

Encouragés par la bonne tournure des événements, Florian et Romuald investirent davantage dans la croissance de leur entreprise. Ils procédèrent notamment à l'embauche d'un premier employé, Rémi Lemay, lequel donna au final de très nombreuses années de loyaux services. L'investissement s'est également porté sur leurs installations qui, déjà, avaient besoin d'être agrandies. Incidemment, lorsqu'on regarde le bâtiment de face, toute la section qui se trouve à l'arrière et qui déborde à la droite avec la troisième porte de garage, remonte à cette phase d'expansion. Dorénavant, les gros camions-bennes pouvaient donc être reçus sur place, ce qui était alors une exclusivité à Saint-Paulin. Cela a définitivement permis au *Garage* de prendre encore plus d'essor. Puis, encore un peu plus tard, c'est la machine pour procéder aux alignements qui fut installée dans les locaux, permettant par le fait même d'accroître encore plus l'éventail des services offerts.

Certains se souviendront également d'un autre « Garage Frappier » qui opérait sur la rue Laflèche, là où se trouve aujourd'hui la quincaillerie. Cet autre commerce, assorti d'une station-service sous la bannière *Esso*, avait été opéré à partir de la fin des années 1960 par un autre fils d'Hubert, aîné de Florian et Romuald, soit Wilson (dit Nelson) Frappier. Soulignons que ce dernier avait également occupé la fonction de maire du Village quelques années auparavant. On pourrait à tort interpréter l'ouverture de ce garage supplémentaire comme une sorte de bâton dans les roues. Il faut plutôt y voir l'œuvre de la passion de la mécanique qui a été partagée par tant d'hommes de cette génération. Ces derniers l'ont bien souvent développée par nécessité, à une époque où il fallait être débrouillard et le plus autosuffisant possible. Les effets de cette passion se font toujours sentir aujourd'hui alors qu'elle continue d'animer bon nombre d'hommes et ce, bien entendu, de façon beaucoup plus large que chez les seules familles concernées par le présent hommage. Et la longévité qu'on a évoquée, parlant du *Garage Frappier*, en est la conséquence; elle a été favorisée par le plaisir que ressentent les passionnés du savoir-faire de la mécanique, eux qui sont capables de redonner une certaine forme de vie aux choses qui fonctionnent mal, ou carrément plus du tout.



Le Garage Frappier de Wilson (dit Nelson) Frappier

LES CHASSÉS-CROISÉS FAMILIAUX

Dans cet ordre d'idées et en revenant aux frères Romuald, Florian et Rosaire qui habitaient à quelques enjambées, on peut facilement concevoir qu'en grandissant, une majorité de frères et de cousins aient naturellement été attirés par le *Garage*, intrigués par tout ce qui s'y passait. Il est question ici de Claude, Jacques, Michel et Sylvain - les fils de Romuald - de Daniel et Paul - les fils de Florian - de Gaston, Marcel et Louis - les fils les plus jeunes de Rosaire - et sans oublier Normand Vallières, un cousin plus jeune qui a été élevé par Suzanne et Florian comme s'il était

leur propre fils. Pendant leur jeunesse et un peu à tour de rôle en fonction de leur âge, tous ont travaillé ou séjourné dans l'entreprise à un certain moment, ne serait-ce que comme pompiste. De façon analogue à une richesse familiale qui se transmet d'une génération à l'autre, chacun a pu bénéficier de la proximité de deux mentors inspirants leur ayant inculqué des valeurs de travail positives, lesquelles font toujours partie de leur bagage dans leurs vies actives respectives.

Parmi le lot de frères et de cousins, il y a des garçons qui se sont retrouvés dans un milieu plus que parfait pour développer leur passion naissante pour la mécanique et leurs habiletés manuelles



Florian, Paul et Daniel Frappier

quasi-innées. Par conséquent, certains se sont retrouvés à travailler on ne peut plus réellement comme mécanicien pour Florian et Romuald. Graduellement, ils se sont mis à assumer des responsabilités importantes au niveau de l'opération du *Garage*, particulièrement en permettant d'assurer une permanence en l'absence des propriétaires. On le voit bien, la nouvelle génération s'est avérée un facteur important favorisant l'entreprise dans la poursuite de ses opérations. En cours de route, bien sûr, certains ont souhaité aller explorer le monde du travail par eux-mêmes, en d'autres lieux, en d'autres domaines. D'autres sont allés s'enrichir en suivant diverses formations leur permettant d'être en mesure de suivre l'évolution de l'industrie automobile, laquelle était en train de se tourner vers des modèles de plus en plus compacts. D'autres encore sont allés voir comment les choses se faisaient ailleurs. Et certains aussi sont restés plus près de l'entreprise familiale en continuant de travailler avec Florian et Romuald.



**Jacques, Michel, Claude
Sylvain, Guylaine et Louise Frappier**

Ces chassés-croisés familiaux se sont même exprimés au-delà des activités économiques relatives à la mécanique. Au cours des années 1970, Florian et Romuald ont diversifié leurs portefeuilles en démarrant une nouvelle association avec leurs fils respectifs, Daniel et Michel. Ce moment marqua le début de l'histoire du *Camping Belle-Montagne*. Cette diversification permettait déjà aux énergiques vétérans d'entrevoir une retraite qu'ils voulaient reposante; ce qui ne s'est pas tout-à-fait réalisé au *Camping*, mais ça, c'est une autre histoire !

GARAGE DANIEL ET LOUIS FRAPPIER

Plusieurs changements d'huile plus tard, le printemps de l'année 1988 arriva avec un premier tournant majeur dans l'histoire du *Garage*. En effet, ayant vu leur objectif de meilleures conditions



Florian et Normand Vallières



**Alain, Jeanne, Jean-Guy, Gaston, Marcel, Louis
Lina Béland, Rita et Rosaire Frappier**

de vie se concrétiser après avoir consenti trente années de labeurs, les fondateurs Florian et Romuald étaient disposés à passer le flambeau et enfin ralentir le rythme. La propriété de l'entreprise demeura toutefois dans le giron familial de la descendance d'Hubert et de Malvina. En s'en portant acquéreurs, les cousins Daniel et Louis Frappier s'engagèrent à poursuivre les opérations d'une entreprise bien ancrée dans sa communauté et solide sur le plan financier. Anecdotiquement, l'histoire a retenu le nom de Sylvain Vallières en tant que premier client à s'arrêter au *Garage Daniel et Louis Frappier inc.*, toujours sous la bannière pétrolière *Shell*, pour se procurer de l'essence à 44,9 cents le litre.

Sous la nouvelle administration, il est normal que certains changements soient survenus. Par exemple, il y a eu l'embauche de Marcel, le cousin de Daniel et le frère de Louis. Avec l'addition de celui qui, en tant qu'employé, donnera près de 25 ans de fiers services au *Garage*, il était clair que l'aspect familial allait demeurer au cœur de la philosophie du commerce. C'était aussi sans compter sur



la présence régulière de Florian qui, traversant la rue, venait prodiguer conseils et encouragements. Mais en quelque part, peut-être venait-il surtout y chercher la franche camaraderie de tous les «jaseux du garage» qui se tenaient là ! En d'autres occasions, l'aspect familial montrait toute sa



Daniel Frappier

force comme, par exemple, lors des travaux de remplacement du vieux revêtement blanc d'origine par la tôle ondulée qui est encore en place aujourd'hui. On peut trouver encore un autre exemple dans la solidarité familiale qui s'est manifestée en novembre 1996, lorsque le terrain du *Garage* avait été inondé tout comme une partie du village; il avait fallu réagir vite pour que les activités commerciales ne soient pas trop enravées.

En somme, Daniel et Louis ont le mérite d'avoir judicieusement orchestré la transition dans l'entreprise. Bien que le service de remorquage ait fini par être laissé de côté, les dix années de leur association ont été marquées par le même souci d'être à l'écoute des besoins de la clientèle et d'offrir une prestation de services de qualité. Ils ont en outre continué à démontrer l'ardeur nécessaire qui caractérise tous les entrepreneurs qui font tourner leurs affaires rondement. D'autant plus qu'ils se sont assurés que le *Garage* soit maintenu à jour de façon continue à l'égard des nouveautés technologiques qui, année après année, n'ont jamais fini d'apparaître sur les nouveaux modèles de voiture. Puis vint l'année 1998 avec un second tournant pour l'entreprise. Pour la première fois de son histoire, elle se

retrouva dirigée par un seul propriétaire, soit Louis Frappier. En effet, cette année-là, Daniel avait souhaité se retirer de l'association avec son cousin pour des raisons personnelles.

Bien souvent un changement se fait suivre par l'apparition de nouveaux visages. Dans la situation qui nous intéresse, Louis poussa les efforts de recrutement jusqu'à cogner à la porte de Luc Guillemette au cours du mois qui suivit le départ de Daniel. Le « mécanicien aux mains de



Luc Guillemette

chirurgien », qui travaillait alors à Louiseville, accepta la proposition qui lui était faite, connaissant bien sûr les lieux où il avait notamment été instruit sur l'art de l'alignement par nul autre que Florian. Luc est toujours à l'emploi du *Garage* aujourd'hui, ayant célébré de surcroît ses 20 ans de services en juin dernier. Puis, en 2001, c'est Gaston, le frère de Louis et de Marcel, qui revint vers l'endroit où il fit ses premières armes en tant que mécanicien. Encore aujourd'hui en 2018, il compte parmi le personnel souriant qui accueille les clients, tout en jouant également le rôle d'un pont temporel qui relie entre elles, les rives de toutes les époques qu'a connues le *Garage*. Mentionnons enfin que l'an 2000 a été le théâtre d'un grand rafraîchissement alors que des rénovations importantes ont été entreprises par Louis. Entre autres choses, on parle ici de l'installation de nouveaux réservoirs, de peinture intensive et d'asphaltage.



Les frères Marcel, Gaston et Louis Frappier

UN NOUVEL HORIZON



Nous ne l'avons pas mentionné plus tôt, mais le *Garage* joue un rôle social très important. Pourvoyant aux besoins de l'entreprise pour le poste de pompiste, Daniel et Louis ont donné, plus souvent qu'autrement, une première expérience d'emploi à un grand nombre de jeunes. Importante contribution au niveau de la confiance en soi pour les générations qui suivent, certains individus ont même profité de cette opportunité pour développer des aptitudes sociales dont ils se servent encore aujourd'hui. En particulier, il y a l'exemple de Steve Plante, propriétaire depuis le mois d'avril 2013 du commerce qui porte toujours la dénomination sociale *Garage Daniel et Louis Frappier inc.*

Donc, au cours des années 1990 et en pleine adolescence, Steve y a occupé un poste de pompiste. Il habitait tout proche puisque la maison familiale d'Alain Plante et Hélène Frappier n'était pas trop loin, toujours située au même endroit qu'aujourd'hui sur l'actuelle rue Plante. Sa mère, elle aussi originaire de Saint-Alexis, est assurément parente à un certain degré – mais pas en lignée paternelle directe – avec les membres de la famille Frappier dont nous avons discuté plus tôt. On peut ainsi argumenter que lors de la vente des actifs du *Garage* par Louis, le contrôle de l'entreprise est quand même demeuré à l'intérieur d'une même portion d'arbre généalogique, laquelle relie tous les individus qui en ont été propriétaires jusqu'à maintenant. Ce qui frappe encore plus l'imaginaire, c'est que Steve est aussi le petit-fils de Bruno et



Bruno, Alain, Steve et Ovila Plante

Yvette Plante. Bruno Plante, c'est bien le même individu qui possédait la parcelle de terrain de forme vaguement triangulaire avant que les frères Florian et Romuald n'en fasse l'acquisition en 1958, pour y construire le *Garage*. D'aucuns penseraient que ce terrain était en quelque sorte destiné à redevenir propriété d'un descendant de la famille Plante.

Auprès de son père, qui œuvre dans un domaine où les moteurs jouent un rôle très important, Steve a débuté à la maison son apprentissage de la mécanique. Encore ici, on parle vraiment de la transmission d'une passion tissant un lien entre deux générations. Il n'en fallait pas plus pour que, l'heure venue une fois le secondaire terminé, Steve s'inscrive à la formation en mécanique lourde offerte à Shawinigan. Cette formation lui a ouvert les portes d'un emploi à Yamachiche - toujours en mécanique lourde - qu'il a occupé pendant quelques temps. Exécutant sa prestation de service dans une grande entreprise, Steve a développé son ambition de devenir un jour propriétaire de son propre garage pour y travailler à son compte. L'ambiance moins « familiale » qui régnait dans la grosse boîte, où chacun venait uniquement faire son quart de travail, sans plus, ne lui était pas très plaisante.

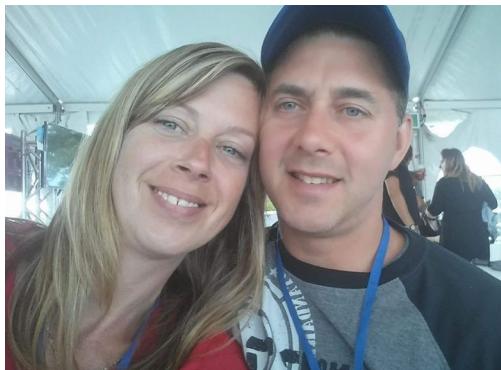
Aux alentours de l'année 2005, les événements ont commencé à basculer vers la situation qui prévaut aujourd'hui. Lorsque Louis l'a contacté pour lui proposer de venir donner un coup de main les samedis au *Garage Frappier*, Steve a accepté volontiers puisqu'il y voyait enfin l'occasion, au moins une fois par semaine, de ne pas trop perdre de temps en déplacement pour se rendre au travail. C'est ainsi qu'il fit de nouveau partie des visages gravitant autour du commerce. Réintégrant la routine des opérations, c'est au fil des discussions que Louis finit par prendre connaissance de l'ambition d'autonomie que caressait Steve. Se reconnaissant probablement dans le jeune homme travaillant qui, à 31 ans, mûrissait avec une vision claire et réaliste de ce qu'est la vie d'un entrepreneur, Louis lui fit impulsivement une proposition. En parallèle, il faut comprendre que ce dernier s'était toujours donné un horizon de 25 ans pour l'opération du *Garage* et, qu'en 2008, ça faisait déjà 20 ans. Il se sont entendus que, dans un premier temps, Steve ferait l'acquisition d'une partie minoritaire des parts et qu'en 2013, il pourrait voler de ses propres ailes en tant que seul et unique capitaine du navire.



Depuis ce temps, tout le monde peut être témoin de l'admirable dévouement et de la motivation qui caractérise Steve sur une base quotidienne. Dans son rôle de chef d'orchestre, il voit entre autres à la planification du travail des employés et à l'approvisionnement en pièces et équipements et ce, afin d'être en mesure de recevoir les clients du lendemain. Et c'est sans oublier le travail de mécanicien à proprement parler, pour lequel il affectionne particulièrement l'entretien des freins et l'ajustement de la suspension des véhicules.

conserver le climat de familiarité avec la clientèle qui a toujours caractérisé le commerce; quand les gens ne se sentent pas traités comme des numéros, ils ont plus tendance à développer une routine de fidélité. Parlant de clientèle, la renommée du *Garage* est telle qu'une partie des voitures qui fréquentent l'endroit vient maintenant d'aussi loin que Montréal, étant donné que des résidents saisonniers ne jurent quasiment que par les services de Steve et de son équipe. Conscient de l'héritage de Florian, Romuald, Daniel et Louis, il manifeste la volonté de continuer les opérations à Saint-Paulin et de demeurer affilié avec la bannière *Shell*.

Époux d'Amélie Villemure, qui est originaire de Saint-Barnabé, ils sont les parents de deux jeunes adolescentes, Arianne et Meggie. Entre les heures passées en famille et celles à s'occuper de l'entreprise, Steve trouve également le temps de jouer au hockey en toute saison. L'hiver, c'est la passion de la motoneige qui l'anime pendant ses temps libres, plaisir qu'il partage avec sa femme. Et l'avenir ? S'il ne prévoit pas d'agrandissement des locaux, il voit plutôt arriver éventuellement le temps d'investir pour remplacer la même bonne vieille machine pour faire les alignements, laquelle date de 1972 et commence à prendre de l'âge. Cherchant à demeurer à jour en ce qui concerne les développements technologiques, il prévoit aussi devoir procéder à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques lorsque la demande sera suffisante. S'étant donné lui aussi un horizon de 25 ans pour l'opération du *Garage*, il ne voit pas non plus l'avenir sans Amélie qui le seconde de façon magistrale dans toutes les affaires de l'entreprise, notamment avec la comptabilité et toute la paperasse. Il n'est pas rare non plus qu'on l'aperçoive assurer les tâches de pompiste. À l'image des femmes accomplies, Amélie mène de front toutes ses activités professionnelles et son rôle de maman. Et pour conclure finalement ce brin d'histoire en beauté, réitérons toute la fierté qui est ici exprimée par le Conseil municipal de Saint-Paulin, lequel se fait l'écho de toute une communauté qui peut se considérer choyée de pouvoir compter en son sein, un jeune couple si énergique et inspirant. •



Amélie Villemure et Steve Plante



L'O.T.J. St-Paulin inc. dispose maintenant de sa propre page Facebook !

Aimez la page « O.T.J. St-Paulin inc. » et restez ainsi informés sur les activités à venir et les opportunités qui s'offrent à vous de contribuer au dynamisme de la communauté en matière de loisirs



LISEZ BIEN CE QUI SUIT - TRÈS IMPORTANT !

On doit couper l'eau dans votre secteur !

La circulation sera barrée devant votre maison au cours de la journée !

Bien plus fréquemment que vous ne le croyez, le bureau municipal reçoit des appels de citoyens mécontents de ne pas avoir été avertis avant une situation spéciale causant des inconvénients alors que, pourant, on a appelé leur voisin... *S'ils avaient été mis au courant, ils s'y seraient préparés, etc...*

Maintenez-vous à jour vos coordonnées auprès de votre municipalité ? Si la réponse est négative, il est fort probable que vous fassiez partie des prochains citoyens mécontents. Au moins, après avoir lu ce message attentivement, vous saurez qui blâmer.



Saint-Paulin
*2^e municipalité plus
avancée aux personnes*

IMPORTANT

La Municipalité souhaite maintenir à jour vos données en place dans son système de communication à des fins municipales et paramunicipales.

Nous demandons votre collaboration en remplissant le formulaire suivant et en nous le retournant soit par la poste au 3051, rue Bergeron Saint-Paulin (Québec) J0K 3G0, soit par télécopieur au 819 268-2890, soit par courriel à municipalite@saint-paulin.ca ou bien en personne au bureau municipal du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et de 13 h à 16 h.

Nom du propriétaire ou locataire : _____

Votre adresse postale : _____

Adresse courriel : _____

Numéro de téléphone : _____ cellulaire : _____

Je suis d'accord à ce que la Municipalité utilise mes données comme suit :

Strictement réservé à des fins municipales : courriel téléphone
cellulaire

Aussi pour une chaîne téléphonique, envoi regroupé, etc. :

Tous autres besoins paramunicipaux, au sens large :

Signé ce _____, Votre signature : _____

Les soins et services à domicile NG

Les soins et services NG. Dédié à vous fournir les meilleurs soins de santé à domicile.



Notre mission consiste à proposer une offre de services d'aide, d'assistance et de soins aux particuliers à domicile ou aux entreprises privées. Le tout selon vos besoins et valeurs.

Soins infirmiers à domicile

Une gamme de soins adaptés

- Thérapies intraveineuses
- Soins de plaie et changement de pansement
- Prise de sang à domicile disponible bientôt
- Suivis des maladies chroniques
- Soins palliatifs
- Retrait d'agrafes
- Convalescence post-opératoire
- Enseignement privé
- Et bien plus sur demande

Maintien à domicile

Une gamme de services variés disponibles sur demande

- Aide au bain
- Entretien ménager intérieur
- Entretien ménager extérieur
- Aide aux repas
- Accompagnement aux rendez-vous
- Et bien plus encore sur demande

Au plaisir de vous rencontrer, écouter et soigner dans le confort de votre domicile



(819)-609-6944



www.sadmauricie.com



infirmier405467@gmail.com

Le premier Hôtel-Attrait du Québec est à Saint-Paulin

Au cours du mois d'août dernier, le **Baluchon Éco-Villégiature** a procédé à l'annonce de la réalisation, cet automne et jusqu'en 2019, de la deuxième phase d'un projet d'investissement qui totalise plus de 3 millions de dollars; ce projet avait été amorcé en 2017. Toutes les unités d'hébergement seront renovées pour adopter un nouveau cachet rustique et historique où le bois et les matériaux écologiques domineront; des artisans régionaux seront appelés à contribuer. Ce faisant, l'établissement deviendra le tout premier *Hôtel-Attrait* sur l'ensemble du territoire du Québec. **Et c'est à Saint-Paulin que ça se passe !**



Patricia Brouard et Louis Lessard
de la direction du Baluchon
Photos : Courtoisie Le Baluchon et Marie-Ève Veillette

L'interactivité joue un rôle central dans cette toute nouvelle expérience attractive qui sera offerte à la clientèle. Les chambres seront aménagées en fonction d'un concept faisant alliance entre l'histoire et la nouvelle technologie d'immersion virtuelle; les clients pourront vivre un fait historique simplement par la conjugaison entre une application mobile sur un appareil intelligent et l'évocation qui transpirera d'éléments de décor présents dans leur chambre.

L'ensemble du projet comprend également un spa nordique, une nouvelle aire d'accueil et une nouvelle terrasse près de la rivière du Loup. L'énergie solaire sera aussi à l'honneur du développement: un bassin chauffé grâce à cette source d'énergie sera ajouté à l'expérience que pourront vivre les clients. Les systèmes de la buanderie et de *L'Éco-Café* verront aussi une transition à l'énergie solaire s'opérer.

Toute la communauté peut être fière de compter sur la présence du *Baluchon Éco-Villégiature* à Saint-Paulin; c'est une entreprise qui se démarque par son audace et sa volonté de jouer le rôle d'un précurseur. La vision de l'équipe de direction, de ce que sera la tendance de demain, est on ne peut plus remarquable et le rayonnement qui en résulte rejaille sur l'ensemble du territoire. **BRAVO !**

ÉCOCENTRE DE SAINT-PAULIN : INSTALLATION TEMPORAIRE

La saison 2018 est terminée pour l'écocentre municipal du chemin des Pionniers et ce, depuis le 20 octobre dernier. Merci pour l'intérêt que vous avez démontré pour ce nouveau service depuis son entrée en fonction en mai dernier. Et restez attentifs le printemps prochain, la date du début des opérations pour l'année 2019 sera publiée dans *L'AJout Municipal*.



Société d'histoire et de généalogie de Saint-Paulin

**17 au 24
novembre 2018**

Remonter le temps...
à la découverte de vos
ancêtres !

**Semaine
nationale de la
GÉNÉALOGIE**

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES SOCIÉTÉS DE GÉNÉALOGIE
www.semainegenealogie.com

**BA
NO**
Bibliothèque et Archives
nationales du Québec

Pour tous ceux et celles qui n'ont pu se procurer des photos de leur famille lors de l'exposition des photos le 9 juin dernier.

DERNIÈRE CHANCE

Une nouvelle exposition (avec dons) vous permettra de choisir vos photos.

Mardi le 20 novembre de 18h30 à 20h30.

Mercredi le 21 novembre de 13h à 16h.

Au 2831 Henri-Paul-Milot (à côté du notaire Brodeur), St-Paulin.



Objectif : Permettre aux passionnés de lecture de s'exprimer et de partager leurs impressions de leurs livres « coup de cœur ». Dans une atmosphère détendue, le club devient alors « prétexte » pour refaire le monde autour d'un bon café.

Prochaines rencontres :
De 19 h à 21 h à la bibliothèque.

Mercredi le 19 septembre

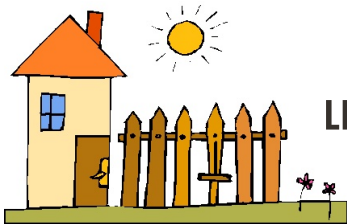
Mercredi le 24 octobre

Mercredi le 21 novembre

Mercredi le 19 décembre

Au plaisir de vous y rencontrer !

Louise Boucher et Claire Boucher



LES ABRIS TEMPORAIRES POUR AUTOMOBILES

par Mario Dion
Technicien à l'aménagement
et à l'urbanisme

L'hiver est à nos portes ! La neige s'en vient ! On monte notre « Tempo » en fin de semaine !

Depuis, juillet 2018, la Municipalité de Saint-Paulin a un nouveau règlement de zonage (numéro 252). Qui dit nouveau règlement, dit aussi nouvelles normes. Parmi celles-ci, il y a celle sur les abris temporaires pour les autos. Nous sommes au mois d'octobre et il nous vient à l'esprit de monter son abri. Quand est-ce que je peux l'installer et où ?

Le nouvel article 37 indique qu'un abri temporaire pour automobile peut-être érigé du 1er octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante. Il doit être érigé dans l'allée d'accès au stationnement ou l'allée menant au garage privé.

L'abri doit être à plus d'un mètre (3,3 pieds) du trottoir ou en absence d'un trottoir à plus de 2 mètres (6,6 pieds) de la ligne d'emprise de rue. Ici, il ne faut pas confondre la ligne d'emprise de rue avec le pavage (asphalte) ou l'accotement, il s'agit de la ligne entre les 2 bornes avant du terrain. Pourquoi, une telle distance ? C'est simplement pour éviter que le chasse-neige (« la charrue à neige ») accroche votre abri ou encore l'abîme avec l'amas de neige déplacé. Enfin, l'abri doit être à un (1) mètre (39 pouces ou 3,3 pieds) de la ligne latérale, de façon que la neige que vous libérez du toit de l'abri tombe chez vous.

L'article 37 précise qu'un tel abri ne doit pas avoir une superficie supérieure à 30 mètres carrés (322,9 pieds carrés) et sa hauteur maximale est de 2,5 mètres (8,2 pieds).

Un abri temporaire doit être faite d'une tubulure démontable, naturellement elle devra avoir une capacité portante suffisante pour résister aux intempéries (sinon une surprise désagréable pourrait arriver) et ceci assure un achat bien pensé. Enfin, les revêtements de l'abri acceptés sont la toile synthétique, le polythène ou tout autre revêtement similaire. Ce revêtement doit être maintenu en bon état. La norme réglementaire précise que seuls les abris de fabrication industrielle reconnue ou brevetée sont acceptés. Donc, on oublie l'abri fabriqué « maison » avec des montants en bois et de la toile bleue ou du plastique d'une quincaillerie.

Un conseil entre nous: n'oubliez pas de temps en temps d'enlever la neige accumulée sur le toit de votre abri. On a beau dire que la structure et la toile peut supporter tel poids mais le verglas ou les chutes de neige nous jouent des tours. Et on se retrouvera dans la situation « j'aurais dont dû ! ».

Bon hiver !

P.S. : N'oubliez pas au 1er mai, l'abri doit être enlevé. .

Les oiseaux de ma cour

Daniel Jalbert

Photographe

Gros-bec errant



Photos: Daniel Jalbert

O.M.H. Saint-Paulin

Logements à loyer modique disponibles pour familles et personnes âgées

Vous pouvez déposer votre demande en tout temps sans devoir attendre qu'il y ait des logements vacants

Ghislain Lemay 819 268-5058

Des projets hors pair

Voici le nouveau projet qui mijotait chez **Textiles Patlin**. Après avoir procédé à l'annonce de l'achat d'une imprimante numérique haute performance et d'une calandre de transfert d'impression en février dernier, voici que les propriétaires de l'entreprise saint-paulinoise, **monsieur Patrice Chevalier** et **madame Sonia Chevalier**, ont fièrement lancé leur *Art Pair Collection*; une toute nouvelle gamme de coussins décoratifs a été dévoilée lors d'une nouvelle conférence de presse qui a eu lieu le 13 septembre dernier.



Sonia et Patrice Chevalier

Concrètement, ces coussins haut de gamme sont le fruit d'une alliance avec le milieu culturel puisque les oeuvres de sept artistes québécois figurent sur ces nouveaux produits (Marie-Sol St-Onge, Karine Fortin, Mélanie Giguère, Laurie Marois, Nathalie Sansfaçon, Robert Roy et Suzanne Béland). Quelle belle façon abordable de maintenant posséder une véritable oeuvre d'art chez soi! Les coussins sont fabriqués sur demande selon les commandes des clients et ils seront distribués dans plus d'un millier de points de vente dans tout le Canada, principalement dans des boutiques de décoration et des magasins de cadeaux spécialisés.

Madame Sonia a souligné que « [...] *cette nouvelle technologie entièrement intégrée nous permet de protéger les droits d'auteurs, car le processus de création et de fabrication est effectué sans aucune sous-traitance. Les coussins sont eux-mêmes des pièces de collection puisque d'un côté on retrouve une reproduction et de l'autre, l'état d'âme de l'artiste [...]* ». Monsieur Patrice a ajouté que « [...] *dès le départ, les artistes ont été impliqués dans le processus de création et ce, en passant par le montage infographique, le choix du tissu, le format ainsi que l'approbation des couleurs et du produit final* ».

À noter que cette bonne nouvelle signifie également que les emplois actuels sont stabilisés, d'autant plus que **l'entreprise de Saint-Paulin est toujours à la recherche de couturières pour combler ses besoins**. Au rythme où vont les choses, il ne nous reste plus qu'à demeurer attentifs pour connaître le prochain coup d'éclat de *Textiles Patlin*.



L'équipe de Textiles Patlin entourant les artistes dont les œuvres figurent sur les coussins

DE NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES POUR LE GÎTE LE GRANDELINOIS

Rencontrons deux nouveaux saint-paulinois à temps plein qui, depuis le 21 juillet 2018, sont également les nouveaux propriétaires du *Gîte le Grandelinois*. Madame **France Laplante** et monsieur **Dany Degrumelle** sont les deux

entrepreneurs-résidents en question; ils ont sauté sur l'occasion qui se présentait à eux lorsqu'ils ont découvert la perle rare à Saint-Paulin.

Elle, habituée au télé-travail en service à la clientèle, et lui, œuvrant auparavant dans le secteur de l'aéronautique, caressaient l'idée d'établir leur résidence principale en un lieu permettant l'opération d'une entreprise de chambres d'hôte, un gîte quoi ! Inspirés par la perspective de recevoir la visite de touristes de passage, ils ont modélisé ce type d'entreprise comme exemple pratique lors d'une formation générale en entrepreneuriat qu'ils ont suivie ensemble à Repentigny, ville où ils demeuraient jusqu'alors. Ils ont sillonné le Québec en long et en large dans leurs recherches par la suite, avant que leurs pas ne les guident vers notre coin de pays.

Ils tiennent à souligner que, dès les premières démarches en vue de l'acquisition de l'établissement situé sur la Grande Ligne en allant vers *le poste*, ils ont pu bénéficier du soutien de l'administration municipale, et de celui de ressources régionales, afin de les aider à concrétiser leur projet. Depuis qu'ils sont installés, ils opèrent leur entreprise avec un charisme qui rappelle la nature de celui qui caractérisait l'administration précédente; ils affichent la même ouverture d'esprit propre au bon voisinage avec les autres commerces du territoire, notamment avec celles qui offrent des services similaires. Ces bonnes dispositions leur ouvrant des portes, ils sont par conséquent reconnaissants de l'accueil qu'ils ont reçu chez nous, à Saint-Paulin.



France Laplante et Dany Degrumelle

Leur été 2018 a été un véritable feu d'artifice en continu. Bien au-delà de leurs attentes ! Du jour au lendemain, à l'aube des vacances de la construction, ils ont sauté dans le train qui était en marche, non sans s'y être préparés à l'avance. En soulignant que le *Gîte* jouit d'une excellente réputation sur le site Internet *booking.com*, leurs efforts à assurer la transition, afin que les clients ne réalisent pas si tant le changement d'administration qui s'était opéré, a porté ses fruits. Ayant été aidés un peu par les conditions météorologiques favorables de l'été qui vient de s'achever, ils ont observé une hausse de 44,8 % des réservations par rapport à la période de référence. Ils sont conscients qu'un de leurs défis consiste à préserver la même prestation de services de qualité offerte à la clientèle, laquelle est constituée en très grande majorité d'européens. Ne réinventant pas la roue, ils ont su passer au travers de leur premier «test», maintenant que la saison haute est passée.

Pour la suite des choses, leur plan d'affaires contient plusieurs éléments intéressants. En premier lieu, soulignons qu'ils recherchent à jouer un rôle dans l'économie locale. Ayant déjà fait appel à plusieurs corps de métiers pour certaines mises à niveau des installations existantes, ils cherchent en premier lieu à engager local pour les différents besoins qu'ils rencontrent. Aussi, disposant d'une vitrine pour mettre en valeur des produits, ils cherchent à établir de nouveaux liens avec des producteurs locaux pour leur offrir la possibilité de présenter leurs produits dans la vitrine en question, bien à la vue des visiteurs; à bon entendre ! Ils cherchent aussi à diversifier leur clientèle, à faire la promotion des lieux pour stimuler la fréquentation lors de l'hiver, saison habituellement plus tranquille. Et pourquoi pas l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ? C'est un autre projet !

En passant enfin sous le silence certains autres points, il faut absolument souligner que la paire a doté son plan d'affaires d'une mission sociale. Celle d'offrir un lieu propre à l'insertion d'une personne atteinte d'une déficience intellectuelle légère en lui procurant une opportunité d'emploi. Donc finalement, en fonction de tout ce qui vient d'être souligné, la communauté saint-paulinoise peut se réjouir de compter sur de nouveaux résidents tels que madame Laplante et monsieur Degrumelle. L'avenir du *Gîte Le Grandelinois* est assurément entre de bonnes mains... .

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES D'UNE INSTALLATION SEPTIQUE

Pour celles et ceux possédant une installation septique, sachez qu'il est de votre devoir de faire parvenir une preuve de vidange de la fosse à la Municipalité, étant donné qu'il est obligatoire de vidanger cette dernière une fois aux 2 ans, pour une résidence permanente, ou bien une fois aux 4 ans, pour une occupation saisonnière.

Vous pouvez venir porter la facture en personne au bureau municipal, nous la faire parvenir par télécopieur au 819 268-2090 ou encore par courriel au urbanisme@saint-paulin.ca



Photos : Page Facebook Saint-Paulin parkrun

Saint-Paulin

PETIT HOMMAGE

par Annie Bellemare
Directrice du parkrun Saint-Paulin

Vous savez, nous à Saint-Paulin, nous ne sommes pas nombreux. Nos statistiques sont plutôt basses à comparer du reste du Canada. Il y a rarement une grosse foule à la ligne de départ, mais nous avons des gens qui sont accros à parkrun.

Nous avons aussi des gens qui vivent à l'extérieur, mais qui sont là chaque semaine, ou presque, et qui sont là pour socialiser et essayer de battre leur record personnel. Nous avons des enfants qui viennent avec leurs parents, et qui souvent vont finir au parc à jouer le temps que leurs parents terminent, nous avons des touristes super sympathiques qui viennent de temps en temps et qui nous demandent pourquoi parkrun à Saint-Paulin (car nous sommes très loin des grandes villes !!) et nous avons Madame Lessard (photo ci-contre).

Cette dame est là depuis le tout début, avant même que parkrun soit officiel. Elle est toujours là, avec le sourire aux lèvres. On croit qu'elle a manqué quatre parkruns depuis le tout début, et je tenais à en parler aujourd'hui, elle n'a jamais fait scanner son numéro, car elle fait deux tours sur trois. Elle se rend au parkrun à pied, et elle fait ce qu'elle peut, on l'a même aperçu à quelques reprises à courir ! Malgré les grosses canicules que nous avons eues, elle y était. Je n'ose pas lui demander son âge, car c'est un peu indiscret, mais je peux vous dire que toutes les équipes de bénévoles du parkrun de Saint-Paulin se joignent à moi pour dire que nous l'admirons beaucoup et nous tenions à lui rendre ce petit hommage !



Photo : Daniel Jalbert Photographie

Il y a souvent des gens qui passent sous la lumière, on met en lumière les records personnels, les gens qui atteignent le club des 25 participations pour le bénévolat, 50 parkruns complétés, etc., mais on oublie ceux qui comme madame Lessard viennent nous dire bonjour, nous remercier d'être là pour eux, et qui participent malgré le fait qu'ils ne sont pas capables de terminer leur 5 km. Nous voulons vous remercier, parce que c'est grâce à des gens comme vous que nous avons envie de nous lever le matin et d'être là pour vous ! C'est grâce à des gens comme madame Lessard que parkrun prouve que c'est pour tout le monde, peu importe votre capacité physique, et même si vous ne pouvez pas terminer votre 5 km, vous pouvez y participer !

Si vous lisez ceci à la maison et que vous savez que 5 km c'est trop pour vous, bien vous pouvez venir et faire ce que vous pouvez. Il n'y aura pas personne pour vous juger, au contraire, vous vous sentirez apprécié et encouragé. Vous prendrez part à une communauté qui se tient et qui s'entraide. Ce n'est pas seulement un 5 km, c'est beaucoup plus que ça ! Vous vous sentirez mieux, c'est promis !

Aussi, j'aimerais souligner le fait que nous avons maintenant un café à Saint-Paulin, à quelques pas de notre lieu de départ. Nous sommes heureux de pouvoir enfin avoir une place pour se rendre après parkrun pour discuter. Les gens ne sont pas encore très habitués à se rendre au café après l'événement, mais cela viendra avec le temps. Alors, pour les futurs visiteurs, il nous fera plaisir de discuter avec vous au Bois Café de Saint-Paulin !

Bon «parkrunning» !

Source : <http://blog.parkrun.com/ca/2018/09/27/petit-hommage>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'O.T.J. St-Paulin inc. vous appartient !

L'organisme, qui est un partenaire de la Municipalité dans le secteur des sports, des loisirs et de la culture, tiendra son assemblée générale annuelle le:

2

0

1

8

LUNDI 3 DÉCEMBRE 2018 À 19 H
AU CENTRE MULTISERVICE RÉAL-U.-GUIMOND
3051, RUE BERGERON, SAINT-PAULIN



Vous avez 18 ans et plus et vous résidez à Saint-Paulin ?
Vous êtes propriétaire ou copropriétaire d'un immeuble à Saint-Paulin ?
Vous êtes automatiquement membre de l'O.T.J. St-Paulin inc. avec le privilège de pouvoir voter et de prendre part aux décisions !

Lors de l'assemblée générale, il y aura des élections pour renouveler les mandats de 3 des 7 sièges du conseil d'administration. Pour plus d'information sur la procédure d'élection, vous êtes invités à communiquer avec le bureau municipal au 819 268-2026.





L'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette est préoccupante. Dans les jeunes peuplements forestiers très denses, des défoliations répétées provoquent la mort d'un pourcentage plus ou moins élevé d'arbres. Dans les forêts du domaine public sous la juridiction du gouvernement du Québec, des mesures sont déjà prises afin d'endiguer cette épidémie.

En ce qui concerne les forêts privées, les propriétaires qui constatent des dommages en lien avec l'insecte peuvent se référer au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, car un programme d'aide existe à leur intention.

Pour plus d'informations concernant la tordeuse des bourgeons de l'épinette :
<https://mffp.gouv.qc.ca/forets/fimaq/insectes/fimaq-insectes-insectes-tordeuse.jsp>

Lien vers les différents programmes :
<https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/protection-milieu-forestier/epidemie-de-la-tordeuse-des-bourgeons-de-lepinette/>

Pour faire une demande d'aide au programme et pour de l'information supplémentaire :

Direction de la gestion des forêts de la Mauricie et du Centre-du-Québec
100, rue Laviolette, bureau 207
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9

Téléphone : 819 371-6151
Télécopieur : 819 371-6978
Courriel : mauricie.foret@mffp.gouv.qc.ca



La chronique animale de Sylvie



Par Sylvie Pelletier

LANGAGE CANIN

Connaissez-vous le langage de votre chien ? Parlons-nous la même langue que lui ? Comprenons-nous ses moyens de communication ?

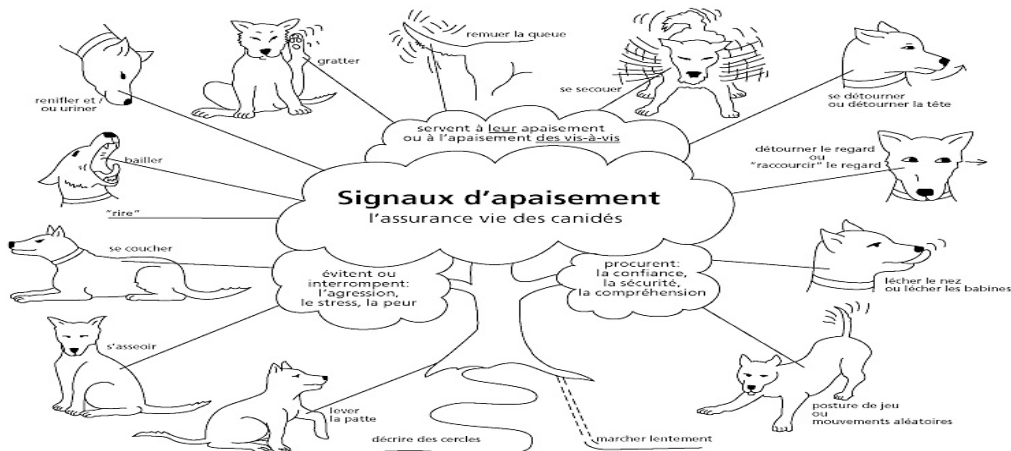
Saviez-vous que le chien a environ 35 signes d'apaisement ? 35 signes pour communiquer avec nous... Combien de morsures auraient pu être évitées grâce à la reconnaissance de ces signes ? Les chiots les apprennent en bas âge. C'est leur mère qui leur transmet, un peu comme nous lorsque nous apprenons à parler.

Les chiens nous avertissent par un ou plusieurs signes avant de mordre... Renseignez-vous auprès des spécialistes, sur Internet ou autre pour être en mesure de comprendre votre chien... Cela éviterait une morsure reçue pour de la non-compréhension... Le chien communique dans son langage.

Nous adoptons cet animal sans comprendre ce qu'il nous dit... Chaque propriétaire de chien devrait être en mesure de comprendre son animal. Tout comme deux membres de la même famille qui communiquent dans la même langue... Apprenez aussi à votre entourage ces signes d'apaisement, ça leur aidera à comprendre celui qui vit avec vous mais qui parle un autre langage !

Petits et grands devraient connaître le langage canin afin d'éviter qu'un accident bête arrive... Les médias nous le disent souvent, avec tous ces malheurs qui arrivent de plus en plus souvent... Une meilleure harmonie règnerait entre les deux mondes différents mais tellement agréables quand ils se complètent !!

**ON DIT QUE LE CHIEN EST LE MEILLEUR AMI DE L'HOMME;
C'EST EXACT QUANS LES DEUX ESPÈCES SE COMPRENNENT !!**



DÉPART D'UN MÉDECIN

PRÉCISION SUR LES SERVICES MÉDICAUX DU GMF ST-LAURENT AU POINT DE SERVICE DU CLSC DE ST-PAULIN



Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) tient à rassurer la population que malgré le départ d'un médecin pratiquant au CLSC de Saint-Paulin, aucune modification n'est envisagée à l'offre de service médicale en place.

Le départ du médecin, qui travaillait une journée par semaine à Saint-Paulin, était connu depuis un bon moment déjà. Il a donc été possible d'offrir à la totalité des patients qu'il avait à sa charge, la possibilité d'être suivi par deux nouveaux médecins du groupe de médecine (GMF) familiale Saint-Laurent.

Bien que la population de Saint-Paulin puisse compter sur l'expertise de trois médecins offrant des consultations dans la municipalité, un à partir du CLSC et deux à partir de la Clinique de santé de St-Paulin, les efforts de recrutement du CIUSSS MCQ se poursuivent.

L'organisation espère effectivement recruter quatre nouveaux médecins au cours de la prochaine année pour le territoire de Maskinongé. Ceux-ci auront ensuite à choisir leur lieu de pratique entre les municipalités de Maskinongé, Saint-Alexis-des-Monts et Saint-Paulin où il y a encore de la possibilité pour accueillir un nouveau médecin. .



Société d'histoire et de généalogie
de Saint-Paulin

HEURES D'OUVERTURE

LES MARDIS DE 18 h 30 À 20 h 30

LES MERCREDIS DE 13 h À 16 h

Au 2831, rue Henri-Paul-Milot
(À côté de chez le notaire Pierre Brodeur)

Venez nous rencontrer!

Les membres du conseil d'administration
Marie-Laure Elliott, Guy Coutu, Rodolphe Plourde,
Brigitte Gagnon et Lise Juneau
shgdestpaulin@gmail.com ou 819 268-5582



Allez jeter un petit coup d'oeil à la
chaîne Youtube de la Municipalité
de Saint-Paulin !



Il y a eu beaucoup d'action aux abords du Centre multiservice Réal-U.-Guimond au cours de l'après-midi du 12 octobre 2018. En effet, les élèves de l'école des Vallons ont pris part au 1er cross-country de l'institution scolaire.



L'activité spéciale récréative initiée par messieurs Karl Doré et Stéphane Courchesne, enseignants d'éducation physique, a permis à toutes et tous de prendre le départ et affronter le parcours qui avait été délimité sur les terrains adjacents au Centre. Pour



l'occasion, plusieurs parents ont assisté et encouragé les enfants qui se dépassaient dans leurs propres limites. Autant dire que tout le monde a passé un très bon moment.

L'activité ayant été un succès, les instigateurs évoquent déjà la possibilité de récidiver l'an prochain en y donnant un peu plus d'ampleur. Donc, à suivre !.

Pour une récupération plus efficace

Rincez les contenants avant de les placer dans le bac de récupération



Il est conseillé de rincer légèrement vos contenants de plastique, verre et métal avant de les déposer dans votre bac de récupération. En plus d'éviter la contamination des autres matières, particulièrement les papiers et cartons, cela réduira les mauvaises odeurs et le développement de moisissures tout en favorisant un environnement sain pour les travailleurs des centres de tri. **Si possible, faites-le avec l'eau de vaisselle utilisée au quotidien. Un geste simple et écologique!**

Calendrier des séances ordinaires

2019



Mardi, 15 janvier 2019
Mercredi, 6 février 2019
Mercredi, 6 mars 2019
Mercredi, 3 avril 2019
Mercredi, 1er mai 2019
Mercredi, 5 juin 2019
Mercredi, 3 juillet 2019
Mardi, 13 août 2019
Mercredi, 4 septembre 2019
Mercredi, 2 octobre 2019
Mercredi, 6 novembre 2019
Mercredi, 4 décembre 2019



Saint-Paulin
Une municipalité plus
attentive aux personnes

SOCIÉTÉ

LÉGALISATION DU CANNABIS

La légalisation toute récente du cannabis n'est certainement pas passée inaperçue; les médias en ont fait état abondamment. La Municipalité de Saint-Paulin souhaite informer la communauté que, dans notre coin de pays, c'est la *Loi encadrant le cannabis* du Gouvernement du Québec qui s'applique depuis le 17 octobre 2018.

Cette dernière encadre la consommation de la «marijuana» sensiblement de la même façon que l'usage du tabac est réglementé par la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*. Cela veut dire qu'il est notamment interdit de fumer et / ou de vapoter du cannabis aux mêmes endroits où il est déjà interdit de fumer la cigarette et autres. À cela s'ajoute une interdiction pour des lieux supplémentaires comme, par exemple, les terrains des établissements de santé et de services sociaux, les pistes cyclables et les aires d'attente de transport en commun.

Pour un supplément d'information, nos lecteurs sont priés d'aller consulter les références suivantes :

<https://encadrementcannabis.gouv.qc.ca/loi/loi-encadrant-le-cannabis>

<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/la-direction/Position-cannabis-DSP.pdf>



Les séances de notre Conseil municipal

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2018

Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 20 h en présence de deux (2) citoyens et en l'absence des conseillers Claude Frappier et Mario Lessard.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. **Les procès-verbaux** de la séance ordinaire du 4 juillet 2018 et de la séance extraordinaire du 12 juillet 2018 ont été adoptés à l'unanimité.
4. **Le relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière réunion a été déposé.
5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité de désigner le directeur général à titre de répondant en matière d'accommodement aux termes de la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État*.
7. Avis de motion a été donné pour la révision du *Code d'éthique et de déontologie des employés* à la séance du 3 septembre 2018 et le projet de règlement 265 a été déposé.
8. Avis de motion a été donné pour **la révision des tarifs applicables au remboursement des frais de déplacement et dépenses encourues par les élus et le personnel** à la séance du 3 septembre 2018 et le projet de règlement 266 a été déposé.
9. Il a été résolu à l'unanimité **d'autoriser le directeur général et son adjointe à participer au congrès de zone de leur association professionnelle**.
10. Il a été résolu à l'unanimité d'accorder à *PG Solutions* de Rimouski un contrat pour la fourniture, l'installation et la configuration de **logiciels anti-virus au bureau municipal** pour un déboursé total de 540 \$, taxes en sus.
11. Il a été résolu à l'unanimité **de transférer à la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Paulin**, comme prévu, les subventions reçues du député provincial (1 000 \$) et de la députée fédérale (200 \$) dans le cadre du 30^e anniversaire de la fusion municipale de Saint-Paulin.
12. Le maire a informé le public que :
 - le Conseil a décidé de ne pas donner suite à une demande de subvention du *Séminaire St-Joseph* pour son équipe de hockey;
 - La Municipalité a reçu de la *Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie* une contribution de 1 000 \$ pour *L'Ajout Municipal*.

Sécurité publique

13. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser **la formation de trois (3) de nos pompiers** : M. Jérémy Chevalier au cours de base de pompier ainsi que MM. Vincent Bergeron et

Sébastien Lesage au cours complémentaire d'opération d'autopompe.

14. Il a été résolu à l'unanimité de désigner le **directeur de notre Service de sécurité incendie** à titre de répondant des mesures d'urgence éventuellement rendues nécessaires par la circulation de matières dangereuses sur notre territoire municipal.
15. Il a été résolu à l'unanimité d'**accepter la démission comme pompier volontaire de M. Vincent Dumouchel**, qui est déménagé de la municipalité, et de le remercier pour ses services.
16. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, a informé la population que les formulaires pour permettre aux victimes des inondations printanières de réclamer l'aide gouvernementale sont disponibles au bureau municipal.

Transport

17. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de M. André Desrochers, de l'entreprise *Scellement de fissures d'asphalte inc.* de Saint-Thomas, pour **réparer les fissures dans l'asphalte de nos chemins récemment pavés** au coût de 1,31 \$ / mètre.
18. En l'absence du conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, le maire a informé le public que le **ministre des Transports a accepté notre règlement 264** relatif au transport lourd dans la municipalité et a **majoré son soutien pour l'entretien de nos chemins (de 46 280 \$ à 95 900 \$)**. Il a aussi précisé que la visite pour l'acceptation définitive des travaux du chemin des Allumettes est prévue pour le lendemain, le 16 août.

Hygiène du milieu

19. Il a été résolu à l'unanimité d'**adhérer au regroupement des municipalités partenaires pour la protection du climat**. La Municipalité rejoint ainsi les municipalités de Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Élie-de-Caxton, Yamachiche et Saint-Édouard-de-Maskinongé; ce regroupement sera appuyé par la SADC du territoire de la MRC.
20. Dans le dossier de la prolongation des services au secteur du Lac-Bergeron, il a été résolu à l'unanimité :
 - d'autoriser l'administration à **procéder au financement temporaire du projet**;
 - d'autoriser l'administration à **finaliser l'acquisition de terrain de M. Daniel Jalbert pour l'installation d'une station de pompage** et d'autoriser le maire et le directeur général à signer les actes notariés nécessaires à cette acquisition et à la servitude afférente;
 - de **ratifier la décision du Service des travaux publics de devancer l'ouverture du barrage municipal du secteur pour faciliter le déroulement des travaux**.
21. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public que le dossier de gestion de la branche 4 de la rivière St-Louis se poursuit à la MRC et que le dossier d'aménagement permanent de notre écocentre se poursuit concernant les autorisations nécessaires.

Santé et bien-être des citoyens

22. Il a été résolu à l'unanimité d'**endosser la révision budgétaire de l'OMH pour 2018**.

23. Il a été résolu à l'unanimité de procéder à **l'enfouissement des fils alimentant**

l'éclairage au Parc du Sacré-Cœur et de confier le mandat à *Léo Béland et fils* de Saint-Paulin, au coût de 850 \$ plus taxes.

24. En l'absence du conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, le maire a avisé le public que la Municipalité a reçu une invitation de la MRC à une conférence de presse de *Maskicom* pour le lancement du projet internet haute vitesse. Il a aussi signalé que la ministre Thériault a accusé réception de l'argumentation des municipalités de Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Paulin, Saint-Barnabé et Charette qui souhaitent regrouper leurs OMH.

Aménagement, urbanisme et zonage

25. Avis a été donné que le Conseil se penchera le 3 septembre sur **une demande de dérogation mineure** faite par M. Patrice Bélaïr du 2290, rang Beauvallon, suite à une consultation publique qui se tiendra le même soir.
26. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a informé le public que **la nouvelle réglementation municipale en matière d'aménagement et d'urbanisme a été approuvée par la MRC et est entrée en vigueur le 17 juillet**. Il a aussi signalé que l'UPA organise une activité de portes ouvertes sur les fermes du Québec à laquelle le Conseil a décidé de ne pas accorder de contribution financière.

Culture et loisirs

27. Il a été résolu à l'unanimité de **féliciter les jeunes Mathis et Rosalie Boisclair pour leur participation aux Jeux du Québec** à Thetford Mines, en athlétisme, à la fin de juillet.
28. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

Autres sujets

29. À la parole au public, M. Alyre Bélanger est intervenu sur plusieurs sujets :
- il a félicité le directeur du Service des travaux publics pour son travail minutieux de planification du scellement des fissures sur les chemins asphaltés récemment par la Municipalité;
 - il s'est informé des modalités d'acceptation définitive des travaux réalisés sur le chemin des Allumettes; le maire a expliqué le processus;
 - il a demandé si la Municipalité comptait refermer les vannes du barrage municipal cet automne; le maire a répondu qu'on ne comptait pas le faire vu que les travaux du secteur du Lac-Bergeron dureront jusqu'au moment habituel de l'ouverture des vannes chaque automne.
 - il s'est informé des travaux d'aménagement de notre écocentre permanent, notamment de la fiabilité des subventions annoncées, et des modalités d'opération de l'écocentre, notamment de la disposition des matières résiduelles et des coûts de transport. Le maire, la conseillère responsable du dossier et le directeur général ont répondu à ses demandes d'information.
30. Par vote unanime, à 20 h 25, **la séance a été levée.**

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2018

Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 20 h en présence de quatre (4) citoyens.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. **Le procès-verbal** de la séance ordinaire du 15 août 2018 a été adopté à l'unanimité.
4. **Un relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière réunion a été déposé.
5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 265 portant sur le **Code d'éthique et de déontologie des employés**. La révision de ce règlement a été rendue nécessaire par l'ajout d'exigences par le Gouvernement et par la légalisation prochaine du cannabis.
7. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 266 portant sur **les tarifs applicables au remboursement des frais de déplacement et dépenses encourues par les élus et le personnel**. La révision de ce règlement a permis de fixer des barèmes pour le remboursement des dépenses, notamment de plafonner le montant exigible pour les repas.
8. Le maire a informé le public que la Municipalité a procédé à un emprunt temporaire pour financer à court terme les travaux du secteur du Lac-Bergeron; le financement à long terme se fera via le règlement d'emprunt 250 déjà adopté.

Sécurité publique

9. Il a été résolu à l'unanimité **d'autoriser le Service de sécurité incendie à s'abonner à l'application mobile Info-Page** pour faciliter ses opérations, à un coût légèrement inférieur au système actuel.
10. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information à transmettre au public.

Transport

11. Il a été résolu à l'unanimité **d'accepter les travaux de réfection du chemin des Allumettes et de verser le décompte progressif no. 3** au montant de 33 875,18 \$, toutes taxes incluses.
12. La Municipalité a reçu deux soumissions conformes pour les services professionnels dans le cadre de l'éventuelle réfection du chemin du Bout-du-Monde et du chemin du Grand-Rang. Le plus bas soumissionnaire est **Génicité**. Il a été résolu à l'unanimité de **lui octroyer le contrat** au montant de 54 613,13 \$.
13. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, a informé le public que le ministre des Transports accorde **une subvention de 60 000 \$** à la Municipalité pour l'amélioration de ponceaux sur la rue Brodeur, et **une autre de 588 166 \$** pour le volet voirie des travaux au secteur du Lac-Bergeron.

Hygiène du milieu

14. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter **le dépôt du rapport annuel de l'administration sur l'utilisation de l'eau potable** comme requis par le ministère des Affaires municipales.

15. La Municipalité a reçu **deux soumissions conformes** pour les services professionnels dans le cadre de l'**éventuelle intervention sur la branche 4 de la rivière St-Louis**. Le plus bas soumissionnaire est *Aecom Consultants inc.* Il a été résolu à l'unanimité de **lui octroyer le contrat** au montant de 5 038,20 \$.
16. Dans le dossier de la prolongation des services au secteur du Lac-Bergeron, il a été résolu à l'unanimité :
- **d'autoriser l'installation de conduites d'eau de 150 mm sur le chemin des Cèdres** tel que convenu en juin pour les autres artères;
 - **d'améliorer la structure du chemin de la Robine** pour un excédant au contrat de l'ordre de 500 000 \$;
 - **de procéder au marquage d'une seule ligne centrale sur le chemin de la Robine**;
 - **de verser à l'entrepreneur le décompte progressif no. 1** au montant de 1 056 710,58 \$, toutes taxes incluses;
 - d'autoriser l'administration à transmettre, au Gouvernement, la documentation nécessaire à l'obtention des subventions prévues dans le programme FEPTEU.
17. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public que le dossier d'aménagement définitif de notre écocentre rencontre des difficultés à obtenir les autorisations gouvernementales et que la transaction d'acquisition d'un terrain de M. Daniel Jalbert pour y installer la station de pompage du Lac-Bergeron est finalisée.

Santé et bien-être des citoyens

18. Il a été résolu à l'unanimité d'allouer à la firme *Technic Alarme*, de Trois-Rivières, le contrat d'**entretien préventif annuel du système d'alarme de l'édifice municipal J.A.E.-Laflèche**, au coût de 420 \$, taxes en sus.
19. Il a été résolu à l'unanimité de ratifier les **deux demandes de soutien financier, en lien avec le cadre de référence en saine alimentation**, déposées par l'administration municipale.
20. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

Aménagement, urbanisme et zonage

21. Suite à la consultation publique et à l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme, il a été résolu à l'unanimité d'**accorder la dérogation mineure** demandée par M. Patrice Bélair du 2290, rang Beauvallon. La dérogation concerne le respect de la marge de recul du garage par rapport au chemin public.
22. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler, pour une période de deux ans, **le mandat de trois membres du comité consultatif d'urbanisme**, Mme Manon Picotte, MM. Gilles Duhaime et Normand Bergeron.
23. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a informé le public que la mise en œuvre de la nouvelle réglementation se poursuit.

Culture et loisirs

24. Aucun sujet à l'ordre du jour.

25. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

Autres sujets

26. À la parole au public, M. Alyre Bélanger s'est informé du déploiement de la fibre optique sur le territoire pour le service Internet haute vitesse.

27. M. Richard Brown s'est informé du délai d'implantation du service Internet haute vitesse et le maire a précisé que le projet de *Maskicom* s'étale sur 2 ans environ et que le déploiement se fera du nord au sud.

28. M. Michel Pauzé s'informe des mécanismes de gestion des contrats majeurs et du délai de réalisation des travaux au Lac-Bergeron. Le directeur général a expliqué le mécanisme des décomptes progressifs et précisé que le chantier se déroule normalement de sorte qu'on ne prévoit pas de retard à l'échéancier.

29. Par vote unanime, à 20 h 20, **la séance a été levée.**

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2018

Administration générale

1. **La séance a été ouverte** en présence de cinquante-six (56) personnes du public. Le maire a souhaité une bienvenue particulière aux personnes associées au *Garage Frappier* à qui la Municipalité rendra hommage, après la réunion, dans le cadre de son *Programme de reconnaissance de ses bâtisseurs*.

2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.

3. **Le procès-verbal** de la séance ordinaire du 3 septembre a été adopté à l'unanimité.

4. **Un relevé de la correspondance** reçue depuis la dernière réunion a été déposé.

5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.

6. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter **le dépôt de deux (2) états comparatifs de la comptabilité municipale** tel que prévu au *Code municipal*.

7. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter **le calendrier des séances du Conseil pour l'année 2019**.

8. Il a été résolu à l'unanimité de tenir le 2 décembre prochain **le traditionnel Brunch du Citoyen** et une séance extraordinaire pour adopter le budget 2019.

9. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser le directeur général à pallier à l'absence prochaine pour maladie de la directrice générale adjointe**, par l'embauche de Mme Gabrielle Lessard, selon le besoin et au taux de 30 \$ / h.

10. **Un nouveau projet de règlement sur la gestion contractuelle** a été déposé et **avis de motion** a été donné pour son adoption à une prochaine séance.

11. Il a été résolu à l'unanimité de reconduire, pour une autre année, **l'entente avec le cabinet d'avocats Bélanger Sauvé pour le service de consultation express** au coût forfaitaire annuel de 500 \$.

12. Il a été résolu à l'unanimité d'**adresser les félicitations de la Municipalité à M. Simon Allaire**, nouveau député du comté de Maskinongé, et **les remerciements de la Municipalité à M. Marc H. Plante**, candidat défait.
13. Le maire avise la population que **le rôle d'évaluation pour l'année 2019 sera le même que celui de 2018.**

Sécurité publique

14. Il a été résolu à l'unanimité de ratifier le renouvellement de **l'entente de service avec la Sureté du Québec sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables.**
15. Il a été résolu à l'unanimité d'**adopter les besoins de formation de nos pompiers pour 2019** et de les faire suivre à la MRC tel que demandé.
16. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information particulière à transmettre à l'assistance.

Transport

17. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser la fermeture d'un tronçon de la rue Damphousse** (de Bergeron à Matteau) vendredi le 12 octobre, de 13 h à 15 h, pour permettre aux jeunes de l'école Des Vallons de tenir une course cross-country.
18. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter l'entente proposée par le ministère des Transports pour **le balayage de nos rues portant un numéro de route provinciale pour les années 2019, 2020 et 2021**; le marché est au montant de 2 768,49 \$ annuellement.
19. Il a été résolu à l'unanimité d'**accorder à Les Entreprises Brodeur & Lessard Ltée. le contrat de déneigement** du stationnement municipal près du bureau de poste, du stationnement de l'Édifice municipal J.A.E.-Laflèche et de celui de la caserne des pompiers au coût 6 700,93 \$ toutes taxes incluses.
20. Il a été résolu à l'unanimité d'**allouer à Pavage Gravel inc. de Louiseville le contrat de rapiéçage de pavage** au montant de 19 000 \$ plus taxes.
21. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, a informé l'assistance que **l'organisme Transports Collectifs MRC de Maskinongé offre maintenant une ligne express vers Trois-Rivières à la population de Saint-Paulin et des environs.**

Hygiène du milieu

22. Il a été résolu à l'unanimité d'abroger, à la demande du ministère des Affaires municipales, la résolution no. 234-09-2018 portant sur une subvention à recevoir pour **le projet du Lac-Bergeron** pour la remplacer par une autre, lors d'une prochaine séance, **de manière à se conformer aux attentes du Programme FEPTEU.**
23. Il a été résolu à l'unanimité **de verser à Entreprises GNP inc. le décompte progressif no. 2 au montant de 1 550 577,39 \$ pour le projet du Lac-Bergeron** et ce, dès la réception des quittances.
24. **Dans le cadre du projet d'écocentre municipal**, il a été résolu à l'unanimité :
 - de mandater les professionnels au dossier, *Argus Environnement inc.*, **pour préparer la demande de certificat d'autorisation des travaux au ministère de**

l'Environnement avec un budget d'honoraire de 6 389 \$ plus taxes;

- d'adresser à la *Régie régionale de gestion des matières résiduelles de la Mauricie*, **une demande de prolongation d'un an du délai d'utilisation de la subvention accordée à notre municipalité.**
25. Il a été résolu à l'unanimité d'allouer à la firme *Écho-Tech inc.* **le contrat de mesure des boues de nos étangs aérés** au coût de 1 550 \$ plus taxes.
26. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public des éléments suivants :
- une réclamation de Mme Ginette Bourassa du secteur du Lac-Bergeron pour dommage à sa propriété pendant les travaux a été reçue et sera traitée par notre assureur *La Mutuelle MMQ*;
 - **le calendrier des travaux au Lac-Bergeron a été modifié**; les travaux s'étendront jusqu'au 18 décembre, notamment parce que nous avons décidé en cours de chantier de modifier le devis de voirie pour nous assurer que les chemins seront plus durables;
 - le *Rapport annuel sur l'utilisation d'eau potable* a été modifié et accepté par le ministère des Affaires municipales et **l'échéance pour l'installation de compteurs d'eau, reportée en 2021.**

Santé et bien-être des citoyens

27. Aucun dossier pour décision.
28. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, a informé le public des éléments suivants :
- une attestation de sécurité de l'Édifice municipal J.A.E.-Lafèche a été transmise au CIUSSS tel que demandé;
 - la *Commission municipale du Québec* a refusé à la *Corporation de développement socioculturel de St-Paulin inc.*, qui gère la Clinique médicale, l'exemption de taxe demandée.

Aménagement, urbanisme et zonage

29. Il a été résolu à l'unanimité d'approuver le calendrier de traitement de **la demande de dérogation mineure pour le terrain vacant de Mme Francine Plourde sur la rue Lottinville.**
30. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

Culture et loisirs

31. Il a été décidé à l'unanimité **de nommer M. Jacques Frappier comme représentant élu et Mme Louise Boucher comme représentante au centre régional de service aux bibliothèques publiques** de la région et d'autoriser leur inscription à la rencontre d'automne au coût de 30 \$ plus taxes.
32. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, a déposé et commenté brièvement le rapport du camp de jour de l'été 2018, qui a été un succès et dégagé un surplus budgétaire de quelques 2 800 \$, ainsi que le rapport annuel de la *Société d'histoire et de*

généalogie, dont la demande de subvention 2019 sera traitée lors du prochain budget et s'élève à 2 500 \$ soit 1 000 \$ de moins que l'an dernier.

Autres sujets

33. Personne n'est intervenu à la parole au public.
34. Par vote unanime, à 20 h 20, **la séance a été levée.**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2018

1. **La séance a été ouverte** à 8 h 30 en absence de public et des conseillers Claude Frappier, Mario Lessard et Laurence Requilé.
2. Il a été résolu à l'unanimité d'**adopter le règlement no. 267 sur la gestion contractuelle.**
3. Il a été résolu à l'unanimité de **remplacer trois ponceaux sur la rue Brodeur, côté est**, en régie avec le concours des entrepreneurs locaux, et d'acquérir de *Aqua Q* un ponceau de 600 mm au coût de 5 854 \$ et de *Béton Vibré*, un ponceau de 1500 mm au coût de 20 723 \$.
4. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à transmettre au ministère des Affaires municipales **la documentation requise à l'utilisation de notre taxe d'accise pour le prolongement des services au Lac-Bergeron**, au niveau du système de pompage et de la conduite de refoulement.
5. Par vote unanime, **la séance a été levée** à 8 h 50.



!! OFFRE D'EMPLOI !!

L'O.T.J. St-Paulin inc. désire recevoir la candidature de personnes intéressées à occuper un emploi de **Surveillant(e) de la patinoire extérieure, un poste saisonnier à temps partiel**

Sous l'autorité de la secrétaire-trésorière de l'organisme, le personnel affecté à la surveillance de la patinoire extérieure est appelé à jouer le rôle de la personne-ressource assurant une présence au local attendant à la patinoire extérieure où les usagers peuvent se chauffer et s'habiller, se réchauffer, se divertir et se restaurer.

La personne recherchée devra :

- Être âgé minimalement de 18 ans;
- Habileté à travailler de façon agréable avec le public, notamment la jeune clientèle;
- Être en mesure de dégager une autorité raisonnable;
- Habileté à manipuler l'argent précisément;
- Être disponible pour travailler la fin de semaine;
- Capacité d'adaptation au changement, autonomie, polyvalence, discrétion, respect, ...;
- Avoir suivi une formation en premiers soins et / ou RCR, au atout;
- Fournir, à ses frais, un relevé des antécédents judiciaires délivré par une autorité compétente.

Plus d'informations sont disponibles au bureau municipal. L'entrée en fonction se fera au moment de l'ouverture de la patinoire extérieure, possiblement vers la fin décembre.
Le salaire minimum en vigueur est offert pour cette fonction.

Toute personne intéressée est invitée à faire parvenir, d'une façon ou d'une autre, son *curriculum vitae*, à l'attention de madame Josée Deschesnes, secrétaire-trésorière de l'O.T.J. St-Paulin inc. - 3051, rue Bergeron, Saint-Paulin

SUPER BAZAR



OÙ : À L'ÉCOLE DES VALLONS

2881, RUE BERGERON À SAINT-PAULIN

QUAND : SAMEDI 8 DÉCEMBRE 2018

HEURE : DE 9 H À 12 H

Prix d'entrée : Apportez vos canettes et vos bouteilles vides.



*Vous pourrez vous procurer des articles de Noël
fabriqués par les élèves de l'école
ainsi qu'une variété d'articles neufs à des prix dérisoires.*



De belles idées de cadeaux à faire à votre famille !

Dites-le à vos amis !

Apportez vos sacs réutilisables pour vos achats.





RECRUTEMENT DE CATÉCHÈTES

Pour la continuité de l'héritage de la foi en Dieu nous avons besoin de catéchètes. C'est notre responsabilité en tant que catholique de nous mettre aux services de Dieu pour que nos jeunes puissent un jour le redonner à la génération future.

Pour les intéressés donner votre nom au bureau de la Communauté de St-Paulin (tél. 819 268-2015)

Communauté Chrétienne St-Paulin

Dîme 2018

À tous nos frères et sœurs en Jésus Christ

Notre communauté chrétienne ne reçoit aucun support financier pour le culte de la part de la municipalité.

Le financement (chauffage de nos locaux, éclairage, etc.), la pastorale, la catéchèse et les salaires des prêtres et de la coordonnatrice, etc. sont de la responsabilité de tous les baptisés(es).

Peut-on dire que c'est une injustice de laisser aux seuls pratiquants réguliers tout le poids du financement d'une paroisse qui finit par servir à tout le monde un jour ou l'autre ? Vous voudrez sans doute avoir des funérailles ! Votre fille ou votre fils se mariera peut-être ! Viendrez-vous au baptême de votre petit enfant ?

Avec joie !

«Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte ; car Dieu aime celui qui donne avec joie !»

Vous pouvez nous faire parvenir votre contribution par la poste, dans le panier de quête du dimanche ou au bureau de la fabrique de Saint-Christophe, communauté St-Paulin, 2860 rue Lafliche, St-Paulin, QC J0K 3G0.

Pour tous ceux et celles qui paient ou paieront leur dîme; MERCI !

Les membres du conseil des finances de St-Paulin
Les membres du Conseil de Fabrique

Horaire du bureau des Fabriques
Lundi & jeudi, 9h00 à 12h00
Mercredi 13h00 à 16h30



Prudence, adaptez votre conduite

L'automne, c'est le changement d'heure et la noirceur qui arrivent plus tôt. C'est aussi le moment d'adapter sa conduite en véhicule car la chaussée peut geler par endroit lorsque la température oscille autour du zéro degré. Et bien sûr, le 31 octobre, c'est la fête de l'Halloween. Les petits sillonneront les rues à la quête de friandises. À cause de leur petite taille, les enfants sont plus vulnérables lorsqu'ils circulent à pied sur le réseau routier. Parfois, l'absence d'éclairage peut affecter votre visibilité et l'absence de trottoirs est un facteur environnemental pouvant mettre à risque les piétons qui ne circulent pas à sens contraire de la circulation.

Nous vous invitons donc à la plus grande prudence en ce changement de saison. Les pluies plus fréquentes et l'état de la chaussée changeante avec la température qui diminue sont autant de facteurs avec lesquels il faut composer pour s'adapter.

Enfin, diminuer votre vitesse augmentera de beaucoup votre capacité et temps de réaction à freiner rapidement pour éviter un enfant qui traverse la rue pour sa cueillette de bonbons le soir de l'Halloween ou encore, un obstacle.

N.B. : Le Code de la sécurité routière a introduit le principe de prudence en 2018. Je vous laisse le soin d'en prendre connaissance avec le lien ci-dessous :

<https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/securite-signalisation/securite/principe-prudence/Pages/principe-prudence.aspx>

Prudence sur la route !

CERCLE DE FERMIERES

Reprise des activités

Vous voulez en savoir plus sur le tricot, le crochet, le tissage, la couture et autres activités intéressantes?

Vous cherchez à partager des connaissances, participer à des œuvres caritatives ou tout simplement vous lier de nouvelles amitiés et échanger des idées?

Alors, devenez membre du Cercle des Fermières Sainte-Angèle-de-Prémont et joignez-vous à une équipe dynamique et stimulante!

Les activités régulières du Cercle des Fermières Sainte-Angèle-de-Prémont ont repris pour la saison 2018-2019, vendredi le **21 septembre** à **9:30** au sous-sol de l'édifice municipal, rue Camirand mais il n'est jamais trop tard pour devenir membre.

Nous vous attendons en grand nombre tous les vendredis matins.

Bienvenue aux membres actuelles et futures!



La vente itinérante ou le porte-à-porte

Les policiers de la Sûreté du Québec désirent rappeler quelques conseils de prévention aux résidents de la MRC de Maskinongé qui sont sollicités par des vendeurs itinérants.

Les vendeurs qui font du porte-à-porte emploient parfois des tactiques de vente sous pression et peuvent être très insistants auprès des consommateurs qui finissent souvent par acheter un produit ou signer un contrat pour un service malgré leur réticence. Voici quelques conseils :

- Gardez toujours les portes verrouillées, et ce, même si vous êtes dans la maison ou dans la cour. Cela empêchera un inconnu de pouvoir y pénétrer à votre insu.
- Regardez par la fenêtre ou judas pour voir la personne qui sonne à votre porte. Si vous ne pouvez pas la voir, demandez à travers la porte l'identité du visiteur.
- Même s'il semble honnête, il ne faut JAMAIS laisser un inconnu entrer dans la maison.
- Si la personne vous demande si vous vivez seul, DITES NON.
- Demandez à la personne de vous donner son nom et le nom de la compagnie ou de l'organisme de bienfaisance qu'elle représente et de produire une pièce d'identité avec photo. Bien la visualiser et prenez le temps de vérifier auprès de votre municipalité si la personne, la compagnie ou l'organisme a le droit d'effectuer de la vente itinérante (*N.D.L.R. : À Saint-Paulin, il n'est pas nécessaire d'avoir un permis pour faire de la vente itinérante*)
- Ne donnez jamais de renseignements personnels ni de numéro de carte de crédit.
- S'il s'agit d'une occasion d'investissement, faites les recherches nécessaires. Ne signez rien et lisez tout ce qui est écrit en petits caractères.
- **Vous avez droit à un délai de réflexion pour tout contrat signé à domicile.**
- Renseignez-vous sur vos droits. Consultez l'[Office de la protection du consommateur](#). Vous pouvez également consulter le [Centre antifraude du Canada](#) pour vous informer sur les différentes fraudes courantes et les conseils de prévention à leur sujet.

La Sûreté du Québec vous invite à être vigilant par rapport à ce type de sollicitation et vous rappelle que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

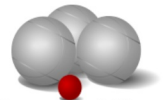
Office de la protection du consommateur (Trois-Rivières) : 819 371-6400

Centre antifraude du Canada : 1 888-495-8501



Club Joie de Vivre de Saint-Paulin

La campagne de vente des cartes de membres 2018-2019 a débutée et l'invitation vous est lancée de devenir membre du *Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin*. Le coût de la carte pour le membre régulier est de 25 \$ cette année – ou 45 \$ pour deux ans. Cette carte est renouvelable à la date anniversaire de votre adhésion. Un membre FADOQ d'une autre municipalité peut devenir membre ami du *Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin* en achetant une CARTE-AMI au coût de 15 \$. Pour toute question et / ou demande d'information concernant les activités du Club, vous pouvez contacter un des membres du conseil d'administration ou contacter Madame Lise Duhaime au 819 268-5363.



PÉTANQUE

Le tournoi s'est tenu le lundi 27 août et les grands honneurs sont allés à l'équipe de Gilles Picotte suivi, en seconde position, de celle de Pierre Touchette et de celle d'Aurèle Blais en troisième position.

REPRISE DES ACTIVITÉS

Les soupers anniversaires ont repris le mardi 11 septembre et le baseball poche le jeudi 13 septembre, alors que les soirées dansantes (les premiers samedi du mois) débuteront le 6 octobre prochain.



SPECTACLE PLACE AUX AÎNÉS

Cette année le spectacle *Place aux Aînés* était de retour à la salle J.-Antonio-Thompson de Trois-Rivières et s'est tenu le samedi 22 septembre. Spectacle très apprécié des participants suivi d'un souper au restaurant *Le Grec* de Pointe-du-Lac.



DATES À RETENIR

6 octobre	Soirée dansante
9 octobre	Souper des anniversaires
18 octobre	Tournoi de baseball-poche
3 novembre	Soirée dansante
13 novembre	Souper des anniversaires
1er décembre	Souper dansante
11 décembre	Souper des anniversaires Spectacle Gaétan Desjardins

Bonne fête à toi membre de l'âge d'or !



Fête en novembre

03 Jocelyn Savard
04 Muriel Renière
06 Réginald Ross
08 Harold Brodeur
09 Carole Béland
13 Line Chevalier
14 Jeannine Brodeur
15 Rosaire Michaud
17 Louise Béland
18 Benoît Pelletier
18 Daniel Frappier
20 Robert Béland
22 Louise Bergeron
22 Marcel Lessard
23 Andrée Grenier
25 Guy Lessard
30 Lise Lacerte

Fête en décembre

01 Jean-Paul Désaulniers
03 Gilles Saint-Yves
03 Roland Pelletier
04 Pauline Lessard
04 Laurence Requilé
08 Jacques Bergeron
09 Christiane Vadeboncœur
09 Angèle Baril
10 Jean-Claude Rivard
11 Jean-Paul Arseneault
11 France Côté
13 Jean-Guy Lessard
14 Denis Dupuis
15 Louise Plante
17 Jacques Frappier
17 Sylvain Dupuis
19 Yvon Hébert
21 Lise Duhaime
21 Edy De Pretto
23 Rosaire Lessard
23 Pierrette Couture
24 Angèle Béland
24 Jean-Maurice Roy
25 Juliette Turner-Béland
26 Pierrette Frappier
27 Michel Rabouin
28 Louise Côté
28 Lisette Frappier
29 Jean-Noël Leblanc
30 Gertrude Ross

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

Lucie Brodeur
Doris Dupuis
Pierrette Beaumier
Louise Béland
Normand Levasseur
Gaétan Pellerin



Camil Pelletier, secrétaire



Maison de Jeunes
Au Bout du Monde

SAINT-PAULIN SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

MAISON DE JEUNES
AU BOUT DU MONDE
1811 rue Damphousse
Saint-Paulin, J0K 3G0
(819) 268-2709

mdjstpaulin@telmilot.net

www.mdjaaboutdumonde.com

www.facebook.com/mdjaaboutdumonde

**SEMAINE
DES MAISONS
DES JEUNES**
8 au 14 octobre 2018

Des activités partout
à travers le Québec.

Célébrez le travail
des MDJ avec nous!

POUR DES ADO
**CRITIQUES
ACTIFS
ET
RESPONSABLES!**

Elenne Dano
Pascal Morrissette

Co-Porte-Parole
de la SMOJ2018

BEST BUY
Tiara Québec

Sortie au village hanté

Quand? Samedi 27 octobre 2018

Où? Village d'Antan de Drummonville

Date limite inscription? Vendredi 19 octobre 2018

Passer voir les animateurs afin d'avoir plus d'informations!

Viens t'inscrire!

Coût: 10\$.



Surveillez notre page Facebook (www.facebook.com/mdjaaboutdumonde) et

le profil de Paul-Alexis Dumonde notre animateur virtuel

(www.facebook.com/paulalexisdumonde) pour connaître les activités

et les changements d'horaire!




Maison de Jeunes
Au Bout du Monde
SAINT-PAULIN SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

MERCI À NOS PARTENAIRES 2018-2019

NOS PARTENAIRES DIAMANT



Québec

 Gouvernement
du Canada

 **Desjardins**
Caisse de l'Ouest
de la Mauricie

 **Desjardins**
Caisse Populaire de
St-Alexis-des-Monts



 **Centraide**
Mauricie
Nous tous, ici

CAISSE DE L'OUEST DE LA MAURICIE
CAISSE POPULAIRE DE ST-ALEXIS-DES-MONTS
CENTRAIDE MAURICIE
CONFÉRENCE RELIGIEUSE CANADIENNE
GOUVERNEMENT DU CANADA
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

NOS PARTENAIRES OR



• LES MARCHÉS •
Tradition
Marché Croisetière Saint-Paulin



ÂGE D'OR DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS
AUTOBUS ALLARD
CARROSSERIE DES MONTS
FONDATION LAURE GAUDREULT
MARCHÉ TRADITION CROISETIÈRE SAINT-PAULIN

NOS PARTENAIRES ARGENT

AUBERGE LE BALUCHON ✪ AUBERGE DU LAC À L'EAU CLAIRE ✪ BOUTIQUE LE SECRET DES SOUS-BOIS
CENTRE DE RÉNOVATION ST-PAULIN ✪ CHARLES TURNER NOTAIRE ✪ COIFFURE ILLICO
DÉPANNEUR BEAU-SOIR ✪ FAMILI-PRIX DANIEL DESCHÊNES ✪ FESTIVAL DE LA TRUITE MOUCHETÉE
FUMÉE DES MONTS ✪ GARAGE D&L FRAPPIER ✪ LA PIQÛRE ✪ LES TROUVAILLES DE MARJO
MANON LACHANCE - SOINS DE PIEDS

NOS PARTENAIRES BRONZE

BEAUTÉ ILLICO ✪ BMR MATÉRIAUX F. P. ✪ BOUCHERIE 4 SAISONS ✪ BOUCHERIE MARIO DESCHÊNES
CAMPING BELLE-MONTAGNE ✪ DÉPANNEUR SYLVAIN BERGERON ✪ GARAGE ANDRÉ PLANTE
GARAGE CLAUDE LACOURSIÈRE ✪ MICROBRASSERIE NOUVELLE-FRANCE ✪ LE ROI DE LA PATATE
SALON CÉLINE ✪ SALON ELLE ET LUI ✪ SALON ÈVE ✪ SALON DE COIFFURE LA COUPE EN SOIE
SALON THOMANIE ✪ TEXTILES PATLIN

VOUS SOUHAITEZ PRATIQUER VOTRE ANGLAIS PARLÉ ?

Session de 8 cours de conversation anglaise

Du 11 janvier au 1er mars 2019

Les vendredis, de 13 h à 14 h 30

CENTRE MULTISERVICE RÉAL-U.-GUIMOND

How are
you ?

Basic english knowledge is required

5 PLACES DISPONIBLES - FAITES VITE !

Professeure : Madame Barbara Hadden

Coûts : 20 \$ pour 90 minutes de cours + 8 \$ pour la salle pour toute la session

DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS : 26 NOVEMBRE 2018

Pour information : Suzie Frappier au 819 268-2232

SERVICE DE COLLECTE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE

VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉBARRASSER DE VOS VIEUX « SERPUARIENS »?

NE LES JETEZ PAS À LA POUBELLE!

Votre municipalité vous offre l'opportunité de venir déposer les appareils dont vous ne voulez plus au Centre multiservice Réal-U.-Guimond

Ce service municipal est gratuit, simple et très pratique!

Ordinateurs et matériel informatique

Vieilles radios

Imprimantes et cartouches d'encre vides

Lecteurs de CD et de DVD

Consoles de jeux vidéos

Téléphones cellulaires et caméras

Présentez-vous au bureau municipal pendant les heures d'ouverture et on vous indiquera où déposer les objets!

UNE AUTRE FAÇON PRATIQUE DE RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT!

La page des capsules ponctuelles

Par Michel Purcell

Ce matin je me lève avec l'esprit positif et le besoin de m'attarder à ce que je fais de bien.

Parmi quelques réussites dont je suis fier, je pense à mes dents. Je suis un brossueur de dents hors pair. Les miennes, j'en prends soins et les brosse toujours très très bien. Soir et matin.

Quand je pense à ceux qui ont une sale gueule, je me dis qu'être un excellent brossueur de dents n'a rien d'anodin ou d'insignifiant. C'est un talent sous-estimé qui contribue à se faire des ami(e)s, une blonde et même des enfants.

>-----<

Dans un monde où l'illusion du pouvoir règne, je ne me surprends pas qu'autant de gens se tournent vers toutes sortes de substances pour gérer leur impuissance.

Devant toutes les obligations et les contraintes réelles qu'impose la vie, souvent l'impuissance est reine. Alors, pour modifier rapidement et facilement cet état, certains se tournent vers l'alcool, vers les drogues comme la cocaïne, la marijuana ou encore, le Viagra.

À tort ou à raison, pour plusieurs, c'est le seul moyen dont ils disposent pour changer les choses. Voilà pourquoi je préfère les connaître, les comprendre et les accompagner, plutôt que de les juger. C'est ma façon à moi maintenant, de me sentir moins impuissant.

>-----<

Il y a des gens qui sont de vrais rayons de soleil. Ils rayonnent au grand jour.

Ceux dont on parle moins sont des clairs de lune. Ceux-là sont plus discrets, ils brillent dans les moments plus sombres, dans la pénombre. Ils éclairent le chemin de ceux qui se cherchent dans la nuit. Ils guident d'une bienveillance nocturne, les pas des taciturnes.

Puis, il y a les exceptions. Des gens qui sont un peu des deux; des rayons de soleil et des clairs de lune. Ceux-là sont plus rares. De vrais illuminés.

>-----<

C'est ma deuxième capsule du matin.

La première traitait vaguement d'une société en perdition. Je sais par expérience que la majorité des gens n'aime pas trop les perdus. Alors, comme il est tôt et que moi aussi j'aspire au bonheur, j'éviterai de vous parler de ce qui m'écoeure.

Je serai beau, fin, poli et insipide, comme tout le monde aime. Je ne remettrai rien en question et n'en soulèverai aucune. Si je le pouvais, j'irais même jusqu'à vous offrir un chausson.

>-----<





Même si la vie n'a pas de prix, personne n'est épargné par le coût de la vie.

À titre d'exemple, je pense à ce pauvre homme qui peine à remplir d'essence son auto, sa moto, son camion, son motorisé, son seadoo, son bateau, son ponton et son tracteur à gazon. Dans de telles conditions, jouir de la vie au chalet, à la maison ou à son condo en Floride, lui devient difficile.






Il ne l'a pas facile ce pauvre homme. Décidément, la misère n'épargne personne.

CALENDRIER DES COLLECTES

NOVEMBRE 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	 9	10
11	12	 13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	 23	24
25	26	 27	28	29	30	

DÉCEMBRE 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	 7	8
9	10	 11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	 21	22
23 / 30	24 / 31	 25	26	 27	28	29

De la revalorisation pour de bonnes causes !

Madame Diane Gascon vous propose de lui confier les items suivants dont vous ne vous servez plus, afin qu'ils soient valorisés au lieu d'être recyclés ou bien éliminés :

- Soutiens-gorge
- Cravates
- Sacs à lait
- Bouchons en plastique
- Goupilles de canettes
- Attaches de sacs en plastique

Certains items seront acheminés à qui de droit pour encourager la recherche contre le cancer du sein, d'autres pour permettre à une personne handicapée de bénéficier d'un fauteuil roulant.

Certains items pourront également servir au tissage de tapis de sol !

Alors c'est le moment d'ajouter un tri à votre recyclage pour la bonne cause !

Apportez le tout à madame Gascon, au 2661 rue Laflèche.

Vous pouvez lui laisser les items dans un sac que vous nouez à sa boîte aux lettres.





Saint-Paulin
*Une municipalité plus
attentive aux personnes*

OFFRE D'EMPLOI POMPIERS À TEMPS PARTIEL SUR APPEL

Municipalité Saint-Paulin
Service de la sécurité incendie

Type de poste

Temps partiel, sur appel

Renseignements généraux

CATÉGORIE : pompier

LIEU DE TRAVAIL : territoire de la Municipalité Saint-Paulin

HORAIRE : sur appel

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN EST À LA RECHERCHE DE PERSONNES POUR OCCUPER LES POSTES DE POMPIER À TEMPS PARTIEL SUR APPEL.

Sous l'autorité du **directeur de la sécurité incendie et de ses adjoints**, les titulaires des postes seront appelés à intervenir lors des situations d'urgence sur notre territoire ainsi que celui des villes avoisinantes requérant notre aide. Ainsi que l'entretien des véhicules et des équipements du Service des incendies.

TÂCHES

Exécute des activités de lutte contre les incendies ;
Répond aux appels d'urgence, des opérations de sauvetage et de secours d'urgence ;
Entretien des véhicules, des équipements, des biens et des installations ;
Effectue des visites de prévention résidentielle ;

Participe aux activités relatives au programme régional sur la sensibilisation et l'éducation du public ;
Participe aux pratiques et entraînements du Service d'incendie.

PROFIL DES QUALIFICATIONS

Formation

Détenir DES ou l'attestation ou l'équivalent;
S'engager à suivre la formation selon les modalités et les délais par le Service et conformément au règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal ou posséder une formation « Pompier 1 » de l'école Nationale des pompiers du Québec;
Une formation déjà complétée pour exercer comme pompier sera considérée comme un atout;
Détenir un permis de conduire valide et s'engager à acquérir la classe 4A;

Autres•

Être âgé de 18 ans et plus et, à l'embauche, avoir son lieu de résidence principale dans les limites de la Municipalité de Saint-Paulin;

Les frais pour l'obtention des pré-requis à l'embauche sont à la charge du candidat;

Être en bonne condition physique et être disposé à se soumettre à un examen médical;

Avoir une bonne résistance au stress;

N'avoir aucun antécédent judiciaire relié à l'emploi;

COMMENTAIRES

LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR UNE LETTRE D'INTENTION ET LEUR CURRICULUM VITAE AVEC MENTION « CONCOURS POMPIER À TEMPS PARTIEL » PAR LA POSTE AU 3051, RUE BERGERON, SAINT-PAULIN (QUÉBEC), J0K 3G0 OU PAR COURRIEL À : INCENDIES@SAINT-PAULIN.CA

CONDITIONS SALARIALES

LES CONDITIONS SALARIALES SERONT ÉTABLIES SELON LA POLITIQUE EN VIGUEUR

Veillez noter que le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger l'écriture et la lecture. Seules les personnes retenues seront convoquées pour une entrevue.



Comment voyager grâce à son argent - Partie 3

par Keven St-Pierre Goulet, conseiller Gestion de patrimoine

Ça y est! Vos valises sont prêtes! Fébriles, vous vous apprêtez à prendre la route vers l'aéroport. Confiants, vous êtes convaincus de partir l'esprit tranquille pour votre aventure : vous avez budgété dans les moindres détails vos futures dépenses et vous vous êtes couverts d'une assurance voyage pour vous protéger de tout accident ou maladie. Quelle est cependant votre stratégie pour régler vos achats lors de votre voyage?

Avez-vous avalé votre gorgée de travers en lisant cette dernière phrase, à l'aube de votre départ? Un de nos membres avait également paniqué lorsque je lui avais posé la question. Pas de panique. D'abord, interrogez-vous sur la façon dont vous voulez payer vos dépenses lors de votre aventure. Souhaitez-vous emporter avec vous de l'argent comptant lors de votre aventure, ou préférez-vous payer vos dépenses par carte de crédit?

Payer comptant comporte ses avantages et ses inconvénients. Le bon côté? Cette option vous protège de la fluctuation de devise : vous n'aurez qu'à convertir votre argent une seule fois avant votre départ et pourrez également choisir votre timing pour échanger vos billets, économisant ainsi plusieurs dollars. Toutefois, cette option amène également ses mauvais côtés. En voyage, personne n'est à l'abri des pickpockets ou de voleurs de bagages et vous pourriez rapidement vous retrouver dans l'embarras! Mon conseil : répartissez vos billets parmi plusieurs bagages et voyageurs. Évitez de transporter vos billets dans le même compartiment! Vous serez moins vulnérables en cas de vol ou de perte de bagages!

La seconde option, soit de payer par carte de crédit, comporte également ses forces et faiblesses. À l'opposé de payer comptant, votre carte se dissimule mieux dans vos sacs et diminue ainsi les risques de vols. De plus, vous n'aurez pas à vous soucier de la quantité d'argent restant pour vos dépenses durant votre voyage, étant restreint par la limite de votre carte plutôt que par la quantité de billets que vous possédez. Toutefois, utiliser sa carte de crédit en voyage vous met à la merci du taux de devise quotidien, et cela peut jouer contre vous!

Si vous choisissez cette option, pensez à vous prémunir d'une seconde carte de crédit, Visa ou MasterCard n'étant pas toujours acceptées dans les mêmes pays. J'ai malheureusement vécu cette expérience au Pérou, où la carte MasterCard de ma conjointe et moi n'était pas acceptée dans le pays. Avoir une deuxième carte différente vous permet donc de vous préparer à l'éventualité où vous ne serez pas en mesure de régler vos achats. C'est un pensez-y-bien!

Alors, en voyage, devez-vous payer comptant ou par carte de crédit? La réponse : les deux! En ayant un plan B, vous atténuez le risque de vous retrouver dans l'embarras. Si vous manquez de devises lors de votre aventure, payez avec votre carte. Si, pour des raisons de sécurité, votre carte de crédit est bloquée, vous serez alors très heureux d'avoir de l'argent comptant avec vous!

À la lumière de ces trois articles, une bonne planification financière d'un voyage passe par l'établissement d'un budget pour déterminer le coût de celui-ci. Accumulez par la suite vos épargnes par virements automatiques dans un compte épargne en ligne. Révisez votre couverture d'assurance voyage avant de partir. Finalement, assurez-vous de pouvoir payer vos dépenses avec plus d'une méthode de paiement.

Voilà, vous avez planifié avec succès vos finances pour votre voyage. Il ne vous reste plus qu'à vivre votre grande aventure! Je vous souhaite un excellent voyage et surtout... N'oubliez pas votre passeport!



Desjardins
Caisse de l'Ouest
de la Mauricie

CENTRE DE SERVICES DE SAINT-PAULIN
2871, Lafleche, Saint-Paulin QC J0K 3G0
Téléphone : 819 519-2366
cdom.ca . Facebook/CDOMDesjardins